

**Israël envisage
une série d'initiatives
pour débloquer
la négociation
avec l'Égypte**

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 F; Maroc, 1,50 F; Tunisie, 1,30 F; Allemagne, 1 F; Belgique, 1,20 F; Espagne, 1,10 F; Italie, 1,20 F; Japon, 1,50 F; Pays-Bas, 1,20 F; Royaume-Uni, 1,20 F; Grèce, 1,10 F; Iran, 1,50 F; Liban, 1,50 F; Luxembourg, 1,20 F; Norvège, 1,20 F; Portugal, 1,20 F; Espagne, 1,10 F; Belgique, 1,20 F; Tunisie, 1,30 F; Maroc, 1,50 F; Algérie, 1,30 F.

Tarif des abonnements page 13

LE MONDE DES ÉVALUÉS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4287-23 Paris
TÉLEX Paris n° 694572
TÉL. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

**Les avances
chinoises
au Japon**

Obsédée par sa querelle avec l'Union soviétique, la Chine multiplie les initiatives diplomatiques pour consolider ses positions en Asie. Elle fait des avances de plus en plus nettes au Japon. Recevant, dimanche 26 mars, le président du parti socialiste japonais — formation nullement révolutionnaire — M. Teng Hsiao-ping a déclaré que M. Hsiao Kuo-feng ou lui-même étaient prêts à se rendre à Tokyo pour signer un traité de paix et d'amitié. Faisant allusion aux négociations préliminaires, qui sont actuellement menées au niveau des ambassades, le vice-premier ministre chinois a souligné que la question devrait être examinée dans une perspective politique et à long terme, et que, en conséquence, la venue à Pékin du ministre japonais des affaires étrangères est vivement souhaitée. Le traité sino-japonais est à l'étude depuis que Tokyo et Pékin ont normalisé leurs relations diplomatiques en 1972. Les négociations exploratoires ont été interrompues en 1975 en raison de la demande chinoise d'inclusion d'une clause « anti-hégémonie » visant manifestement l'U.R.S.S. Jusqu'à présent, les Japonais, auxquels les Soviétiques proposent aussi la signature d'un traité d'amitié, ont refusé cette clause, malgré la pression de certains milieux d'affaires qui souhaitent être partie de l'immense marché chinois, surtout à une époque où les dirigeants de Pékin affirment leur volonté de reconstruire aux techniques étrangères.

Depuis le début de l'année, les Chinois savent que le moment est propice pour relancer l'idée qui leur est chère. M. Fukuda, premier ministre japonais, n'a pas caché sa colère devant le refus soviétique — constaté lors d'une visite de son ministre des affaires étrangères à Moscou en janvier — de restituer « les territoires japonais occupés par l'U.R.S.S. », c'est-à-dire les îles Kouriles, Kunashiri, Shikotan et Habomai, dans l'archipel des Kouriles.

Après la signature en 1956 d'une « déclaration commune » mettant fin à l'état de guerre entre l'U.R.S.S. et le Japon, et rétablissant les relations diplomatiques, Tokyo a demandé en vain que ses droits sur ces territoires soient reconnus. Le 23 février, l'U.R.S.S. a publié unilatéralement un projet de traité de bon voisinage et de coopération entre le Japon et l'U.R.S.S. qui ignore superbement les revendications nippones.

Le jour même où M. Teng Hsiao-ping recevait son hôte japonais, le ministre chinois des affaires étrangères publiait une note rejetant catégoriquement les propositions soviétiques en vue d'une « déclaration conjointe sur les principes guidant les relations mutuelles » qui avaient été formulées dans un message envoyé en février à l'occasion de la session de l'Assemblée nationale chinoise. La Chine indique la note publiée dimanche, ne voit pas l'utilité d'une « déclaration creuse » et exige des « actes concrets », à commencer par le retrait de « million de soldats soviétiques déployés sur la frontière ».

Peu avant, l'agence Chine nouvelle dénonçait la volonté « dominatrice » de « dominer le monde » de « différentes personnalités chinoises ont expliqué ce point de vue dans plusieurs capitales asiatiques. L'Inde, autre grand du continent, est particulièrement sollicitée malgré un contentieux territorial qui reste entier. En envoyant une mission commerciale à New-Delhi, Pékin a sondé les intentions de M. Desai, premier ministre indien, moins soucieux de maintenir les relations privilégiées avec l'U.R.S.S. que Mme Gandhi.

Les pays de moindre importance ne sont pas oubliés. Seul un rebondissement, qui n'est pas à exclure, du conflit entre le Vietnam et le Cambodge, soutenu par Pékin, pourrait briser l'entreprise de séduction des nouveaux dirigeants chinois sur un continent où ils entendent retrouver un rôle prédominant après des années d'isolement.

LA NOUVELLE TOURNÉE DE M. CARTER

Les relations avec le tiers-monde domineront les entretiens du président des États-Unis en Amérique latine et en Afrique

M. Jimmy Carter commencera, mardi 28 mars, son nouveau voyage à l'étranger par une visite au Venezuela. Le président des États-Unis se rendra ensuite, du 30 au 31 mars, au Brésil, du 31 mars au 3 avril au Nigeria, et passera quelques heures au Libéria avant de rentrer à Washington.

En huit jours, M. Carter va donc éplucher dans deux pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, le Venezuela et le Nigeria, et visiter le plus grand pays d'Amérique latine, le Brésil. Deux importants discours sont prévus. A Caracas, le président américain parlera des relations entre les pays en voie de dévelop-

Le tournoi de M. Carter, du 28 mars au 3 avril, dans quatre pays constituera la deuxième partie de ce « grand planétaire » que le président des États-Unis avait d'abord envisagé de faire en novembre dernier, et qu'il avait dû annuler à l'extrême pour tenter de défendre devant le Congrès son programme énergétique en difficulté. Elle prolonge donc le voyage qui, il y a trois mois, avait conduit le chef d'État américain sur trois continents et, en particulier, au début de janvier, à Paris.

Avant de se rendre en Afrique (au Nigeria et au Libéria), M. Carter fera deux escales en Amérique du Sud, au Venezuela et au Brésil. Quinze mois envi-

loppement et les pays industrialisés. A Lagos, il s'efforcera de préciser le politique des États-Unis à l'égard de l'Afrique.

L'escale brésilienne retiendra d'autant plus l'attention qu'un différend oppose les États-Unis et le Brésil à propos de l'achat par le dernier d'une usine de traitement de combustibles nucléaires irradiés à la République fédérale allemande. M. Antonio Azeredo da Silveira, ministre brésilien des affaires étrangères, a déclaré samedi que son pays était prêt à discuter « sans restriction » avec les États-Unis de sa politique nucléaire, mais que celle-ci ne serait pas modifiée.

Après son entrée à la Maison Blanche, l'occasion est ainsi fournie de vérifier ce qu'il est advenu des bonnes intentions manifestées à l'égard du sud du continent par celui qui n'était encore que le candidat du parti démocrate.

A première vue, rien n'a bougé dans cette partie de la plaine harassée de tyrannie : en dépit des proclamations de M. Carter en faveur des droits de l'homme, pas un dictateur ne manque à l'appel, pas un régime militaire n'a cédé la place. Le seul changement survenu depuis janvier 1977 à la tête d'un État est intervenu dans le petit Costa-Rica, où le parti d'opposition social-démocrate au pouvoir a été battu, lors d'élections démocratiques.

par une coalition conservatrice menée par M. Rodrigo Carazo. Le bilan peut paraître mince. Il appelle une remarque et un correctif. On ne peut, tout d'abord, avoir si longtemps et à juste titre, reproché à Washington ses interventions grossières en Amérique latine, et se plaindre aujourd'hui que cette capitale rebouche à Moscou, fitte pour la bonne cause, du « gros bâton » des alliés du Sud. Les responsabilités, directes et indirectes, des États-Unis dans l'actuelle situation politique de l'Amérique latine sont indéfinissables.

JEAN-PIERRE CLERC.
(Lire la suite page 3.)

La libération du baron Empain

Une dizaine de personnes auraient participé à l'enlèvement

Une dizaine de personnes, estimant les policiers, ont participé à l'enlèvement du baron Empain, libéré dimanche 26 mars, vers 22 heures, dans une rue d'Ivry (Val-de-Marne). Deux d'entre eux sont identifiés, ce qui porte à quatre le nombre de membres connus de la bande, compte tenu de l'arrestation d'Alain Caillou et de la mort de Daniel Duchateau lors de la tentative de remise de rançon, vendredi soir, sur l'autoroute du Sud.

Le baron Empain, qui est en bonne santé, n'a jusqu'à présent fait aucune déclaration publique, mais il a indiqué aux enquêteurs qu'il avait été « durement traité », et qu'il avait été, plusieurs fois, changé de « prison ».

Dans une rue d'Ivry

C'est dans une rue d'Ivry (Val-de-Marne), dimanche soir 26 mars, aux alentours de 22 heures, que le baron Edouard-Jean Empain a été libéré. L'industriel avait le visage recouvert d'une cagoule quand ses ravisseurs l'ont relâché. Après avoir gardé cet état quelques instants, il s'est ensuite rendu à pied jusqu'au métro, où il a pu prendre un ticket avec le billet de 10 F que lui avaient donné ses ravisseurs.

Vers 22 h. 30, le baron Empain est arrivé place de l'Opéra et s'est rendu immédiatement au drugstore, où il a téléphoné à son épouse, laquelle a prévenu la brigade criminelle.

Les policiers et la baronne Empain sont arrivés pratiquement ensemble au drugstore. L'industriel voulait rentrer chez lui. Les policiers ont accepté, mais se sont rendus au domicile du baron Empain, 33, avenue

Foch. Le commissaire Pierre Ottavio, patron de la brigade criminelle, a eu un premier entretien avec la victime.

A sa sortie, il a indiqué que le baron Empain semblait en bonne santé, mais qu'il avait été mutilé. Un fragment de l'auriculaire gauche avait en effet été déposé, le 26 février, soit trois jours après l'enlèvement, dans une consigne automatique de la gare de Lyon. Le commissaire Ottavio a également précisé qu'aucune rançon n'avait été versée et que la libération était indiscutablement due à l'arrestation d'Alain Caillou.

Ce dernier a, selon la police, appelé ses « complices » dimanche vers 20 heures. Les enquêteurs s'efforcent de connaître Alain Caillou que les ravisseurs ne pouvaient jamais toucher la rançon et que si le baron était tué, lui seul en porterait la responsabilité.

« Nous avons eu raison »

C'est au cours de l'après-midi de dimanche que, selon la police, Alain Caillou serait sorti de son appartement. « Je comprends maintenant qu'il n'y a eu aucune illusion à se faire », aurait-il déclaré, et que les ravisseurs ne participeraient jamais à toucher l'argent. La police n'abandonne jamais la piste, c'est pourquoi l'enquête de dimanche à mon égard de faire appel aux services pour libérer le plus tôt possible le baron Empain. » Toutefois selon les policiers, Alain Caillou a ajouté : « Si on traite le baron Empain, ce serait un grand succès. » Il téléphona en fin de compte lui-même, le commissaire Ottavio ayant donné sa parole qu'il ne chercherait pas à identifier le numéro.

(Lire la suite page 6.)

UN DÉBAT NATIONAL S'ENGAGE SUR LA MARÉE NOIRE

Responsabilités partagées

par MARC AMBROISE-RENDU

Devant le « désastre historique » provoqué par la marée noire de l'Amoco-Codiz, personne n'a le droit de jouer les censeurs, car tout le monde s'est laissé surprendre.

L'administration d'abord, dont le plan Polmar, pourtant tout récemment « modernisé », démontre chaque jour son insuffisance. Il s'agit d'un dispositif purement administratif qui permet au préfet maritime de mobiliser sans délai tous les moyens nécessaires. Encore faudrait-il que ces moyens soient à la hauteur des circonstances. Ce n'est pas le cas.

La marine nationale n'a aucun remorqueur capable de traquer un supertanker en difficulté. Les dispersants actuellement en stock ne permettent de traiter que 25 000 tonnes de pétrole (sur 220 000). Les rampes d'épandage, qui dit-on, avaient été préparées depuis longtemps pour équiper les dragueurs de mines, sont en

nombre insuffisant. Alors, faute de mieux, on a vu en pleine mer les matelots utiliser les tuyaux à incendie du bord.

Le lendemain de l'échouage M. Orriano, ministre de la culture et de l'environnement, annonçait que 11 kilomètres de barrières allaient être immédiatement mis en place. Or, six jours plus tard, il n'y en avait encore que 5 pour 100 kilomètres de côte menacée. Au reste personne ne savait trop comment disposer et surtout comment amener ces bouées rouges. D'où leur rupture rapide et leur inefficacité.

Pour les pompes flottantes, les bases réceptives de mazout, les camions-citernes ou à tout improvisé au jour le jour. Et ce sont les tonnes à purin des paysans, auxquelles évidemment personne n'avait songé, qui se sont révélées les plus efficaces.

(Lire la suite page 3.)

Naufrage et chantage

par CASAMAYOR

« Fortune de mer », a déclaré un fonctionnaire... Infortune plutôt, mais c'est le genre de déclaration qu'il faut toujours faire suivre de quelques points de suspension... Certains pensent que, dès que les choses semblent tourner mal pour le navire, il faut l'abandonner, que le commandant le vende ou non. Ce sont les partisans de l'initiative, et ils sont pour le moment neutralisés par les bureaucrates qui, tenant le haut du pavé, continuent de faire croire que la bureaucratie est la meilleure défense de la liberté.

Le ministre a demandé qu'on n'ajoute pas à la pollution des côtes la pollution des esprits. C'est bien dans cette voie que s'imposent quelques réflexions. Et d'abord on a bien pu parler de ce qui domine le drame : l'argent. Que la sécurité fasse l'objet de tractations, de marchandages, n'a pas paru scandaleux tant nous sommes pollués par l'idée de « profit ».

C'est une première observation, il y en a une seconde qui s'énonce par la loi du chantage. « Chantage », mot inconvenant dont il ne faut permettre l'usage qu'à

l'endroit de ces malfaiteurs répugnants qu'on appelle enroulement « maître ». Maîtres chanteurs, « des photos ou des lettres compromettantes contre de l'argent... ». Or la loi du chantage s'applique dans un domaine beaucoup plus vaste, il faut lui être sensible de manière pour qu'elle apparaisse avec le visage de tout le monde. « Si tu ne travailles pas, tu resteras un môme », ou plus simplement encore : « Si tu ne manges pas tu meurs... ». Chantage que la nature exerce sans pitié sur toutes ses créatures. Sans compter le chantage qui s'exerce à tous les échelons de la société. « Si vous ne demandez mes impôts, je vous dir mille courriers sur le pont... » Mais restons dans le sujet, le pétrole. On sait de quels bienfaits nous devons lui être reconnaissants : ils sont innombrables. Mais ses méfaits sont moins connus.

(Lire la suite page 3.)

... et maintenant riez avec...

JEAN-CHARLES

LE FESTIVAL DES CANCRES

LA RETRAITE A 15 ANS

LES PROFESSEURS NOUS

PRESSES DE LA CITE

AU JOUR LE JOUR

Les élèves de Sadate

Toutes proportions gardées, la venue à l'Élysée de M.M. Mitterrand, Mouchis et Fobre constitue dans la vie politique gauloise un événement aussi imprévisible que la démission d'Anouar el Sadate à Jérusalem au mois de novembre dernier.

Depuis vingt longues années, la majorité et l'opposition ne pouvaient — ou n'osaient — pas reconnaître leurs existences matérielles et réciproques : nul n'acceptait de libérer les territoires occupés par l'intolérance ; nul ne désirait accorder à la démocratie des frontières sûres ; et M. Michel Jobert, sans d'ailleurs, incarnait, dans cette zone de conflit, la pathétique fragilité des « caques bleus ».

BERNARD CHAPUIS.

RENCONTRE AVEC ROBERTO BENZI

« Diriger ne pas contraindre »

L'orchestre de Bordeaux-Aquitaine donnait vendredi soir, sous la direction de Roberto Benzi, un concert au Grand Théâtre de Bordeaux. Au programme : Dutilleul, Rachmaninov, Beethoven. Né en 1937, Roberto Benzi a dirigé pour la première fois à l'âge de onze ans avant de faire une carrière de chef invité à travers le monde. En 1972, il est devenu directeur de l'orchestre de Bordeaux-Aquitaine, un ensemble de quarante-cinq musiciens à vocation régionale depuis 1974.

« Dans la nuit on se trouve tout à coup devant l'orchestre pour la première lecture et on s'aperçoit qu'on ne connaît pas une note de la partition... La suite ? Je ne sais pas, je me réveille toujours à ce moment-là. » Roberto Benzi laisse un silence, puis reprend : « C'est un rêve terriblement angissant, et je le fais presque chaque fois au moment où je décide de diriger une œuvre difficile pour la première fois. Cela se passe généralement un ou deux ans avant le concert ; je commence toujours mon approche longtemps à l'avance parce qu'il faut beaucoup de temps pour assimiler les détails et que les grandes lignes se dégagent. »

Propos recueillis par GERARD CONDE.
(Lire la suite page 18.)

مكتبة الأمل

Étranger

TENTATIVES DE RÈGLEMENT ET DE STABILISATION AU PROCHE-ORIENT

Israël envisage « une série d'initiatives » pour débloquer la négociation avec l'Égypte

L'Égypte poursuivra ses efforts pour parvenir à la paix au Proche-Orient sur la base du retrait israélien des territoires occupés et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien et de son droit à l'autodétermination. Cette déclaration faite, samedi 25 mars, par M. Mohamed Ibrahim Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, après la réunion au Caire du Conseil national de sécurité, indique que le président Sadate

est toujours disposé à négocier en dépit de l'opération israélienne au Sud-Liban. Devant une délégation d'universitaires américains, actuellement en visite au Caire, le président Sadate a déclaré dimanche : « Si le problème palestinien était résolu sous tous ses aspects, quatre-vingt-dix pour cent des autres problèmes trouveraient une solution et la paix pourrait être obtenue en un temps record. »

Pour sa part, M. Yasser Arafat, dans une interview à l'hebdomadaire américain « Newsweek », a vivement dénoncé la position du président égyptien après l'attaque israélienne au Sud-Liban en déclarant : « L'initiative de paix du président Sadate est morte cette semaine sous les chenilles des chars et sous les bombes des avions américains. » (A.F.P., Reuter, A.P.)

Le déploiement des « casques bleus »

se poursuit sans incident majeur au Sud-Liban

Tandis que les différends continuent de se poursuivre à Liban pour s'interposer entre les adversaires, plusieurs accrochages mineurs ont été signalés dimanche 26 mars dans le sud du pays. Ces accrochages du cessez-le-feu ne sont considérés comme sérieux ni par les Israéliens ni par les Palestiniens. Des échanges de tirs ont notamment eu lieu au sud de la zone d'un groupe de « casques bleus » suédois au pont Khar'aa, sur le fleuve Litani. Selon un porte-parole des milices chrétiennes, les combattants palestiniens « ont tiré sur les Suédois. Cette version a été démentie par le porte-parole des forces de l'Onu au Proche-Orient, M. Jacques de Silva, qui a précisé que « des groupes paramilitaires retranchés ou chassés de Beaufort, au nord de la rivière Litani, et d'autres se trouvant dans la région chrétienne de Marjayoun, ont échangé des tirs lorsqu'une petite unité suédoise de reconnaissance a été approchée du pont de Khar'aa. »

Le général Eskridge, commandant les forces des Nations unies au Liban, a déclaré que « les accrochages ne sont pas sérieux et ne peuvent être considérés comme une violation de l'armistice ». Il a souligné qu'« Israël espère l'autonomie pour les colonies chrétiennes et la présence de forces armées libanaises au Sud-Liban ».

À DAMAS, le gouvernement syrien a fait savoir samedi, par l'intermédiaire d'une personnalité autorisée, qu'il continuerait à permettre le transit sur son territoire de toute aide humanitaire palestinienne au Sud-Liban. « La Syrie, a déclaré la personnalité en question, continuera à permettre le transit par son territoire de toute aide humanitaire ou militaire, d'où qu'elle vienne, vers la résistance palestinienne au Sud-Liban, surtout en ce moment, où Israël, dont les troupes occupent toujours des territoires libanais. » (A.F.P.)

AIRE

R(2)

la, qui ne

constituent

renseignements

particuliers

de la sup

prose sur l'éc

électoral, et

sa di/dit

fonctionne

si il ne sert

à l'édificati

ment un fait

homme. Une

condition né

cessaire ég

égalité

convoies, et

forte; l'ég

l'ég

l'ég

l'ég

l'ég

l'ég

l'ég

De notre correspondant

La situation. C'est pourquoi le communiqué publié dimanche réaffirme avec force « que le gouvernement cherche à conclure un règlement de paix global au Proche-Orient et que son plan de paix demeure une base raisonnable et équitable à la négociation ».

Ce texte souligne également que « les peuples déshérités par M. Begin du cours de ses conversations avec le président Carter ont été approuvés à l'unanimité ». Il était évident que, face aux menaces « américaines et aux coups de boutoir de l'opposition travailliste, le gouvernement allait ressusciter son unité autour de son chef.

Les « non » à M. Carter

Les divergences manifestes au sein du cabinet - après les dernières déclarations de M. Weizman (le Monde daté 25-27 mars) - ne sont vraisemblablement apaisées que provisoirement. Quelles sont les « positions défen-

dues par M. Begin à qui ont tenu l'assentiment du gouvernement ? Le communiqué reste muet à ce sujet, mais on connaît à présent la plupart des « non » approuvés par le premier ministre israélien au président Carter. M. Begin a refusé de « geler » les implantations pendant la poursuite des négociations. Il a réitéré son refus de considérer que la résolution 242 du Conseil de sécurité implique le retrait de toutes les troupes israéliennes de la Cisjordanie. Et surtout, il a rejeté le projet américain de référendum en Judée-Samarie. C'est ce projet, semble-t-il, que les discussions ont été les plus dures. Car - comme on l'a dit à Jérusalem - ce projet semblait « prioritairement assez conforme aux vœux israéliens. Selon le projet, cinq ans après l'octroi de l'autonomie, la population de Judée-Samarie devrait choisir entre trois options : le maintien de l'autonomie, l'établissement de liens avec Israël, la création de « liens » avec la Jordanie. La quatrième

DIPLOMATIE

La nouvelle tournée de M. Carter

(Suite de la première page.)

Il est certain, également, qu'ils disposent, surtout vis-à-vis des plus petits pays, de moyens de pression considérables - économiques, financiers, militaires, etc. Mais si l'ère nouvelle dans les relations entre le nord et le sud du continent américain par M. Carter est, aussi, celle du respect des autres, son avènement ne saurait s'accompagner de lourdes ingérences dans les affaires intérieures. Question de principe, mais aussi d'efficacité, compte tenu de ce nationalisme à fleur de peau qui est une donnée de la psychologie collective latino-américaine.

Le conceptif, c'est que en réaction à ces évolutions sont en cours, ici et là, dont il est raisonnable de penser qu'elles ne se seraient pas produites, ou pas si vite, sans la présence de M. Carter à la Maison Blanche. Il y aura, cette année, quatorze élections en Amérique latine, ce qui n'est pas négligeable pour un continent dominé par les dictatures. Certains, il est vrai, arrivent au moment prévu par un calendrier démocratique (comme au Costa-Rica ou au Venezuela) ; d'autres ne sont que des opérations destinées à redorer, par une consultation « populaire » le blason de l'autorité.

Dans plusieurs cas - Équateur, Pérou, Bolivie - l'organisation d'élections destinées, en principe, à rendre le pouvoir aux civils, semble devoir beaucoup au soutien de M. Carter. L'exemple de la Bolivie est très intéressant : les restrictions nationales imposées par le général

Banzer et l'exercice des libertés politiques et syndicales y ont, jusqu'à présent, été pratiquement entièrement levés, après, il est vrai, un mouvement de grève de la faim.

Dans les pays qui connaissent les régimes les plus durs, c'est-à-dire dans le sud du continent et en Amérique centrale, les résultats ne sont certes pas, jusqu'à nouvel ordre, à la mesure des espérances. Washington n'a, pourtant, négligé ni les paroles ni les gestes en faveur des droits de l'homme : de la suspension, partielle ou totale, de l'aide militaire à plusieurs pays - Uruguay, Argentine, Nicaragua, Guatemala - à des condamnations zélatives dans des instances internationales (envers le Chili), en passant par des refus de crédits, l'administration américaine n'est pas restée inactive.

Ses avertissements, également, ont été nombreux. « Ne ton songe à M. Carter lui-même, sermonnant le général Videla ou M. Aparicio Mendez sur la situation en Argentine ou en Uruguay, le 7 septembre dernier à Washington, ou à M. Andrés Bello, représentant au Brésil, le 10 septembre, au moment où les dirigeants de Haiti, ou encore aux très nombreux déplacements de personnalités américaines en Amérique latine.

Les phases de l'action pour les droits de l'homme

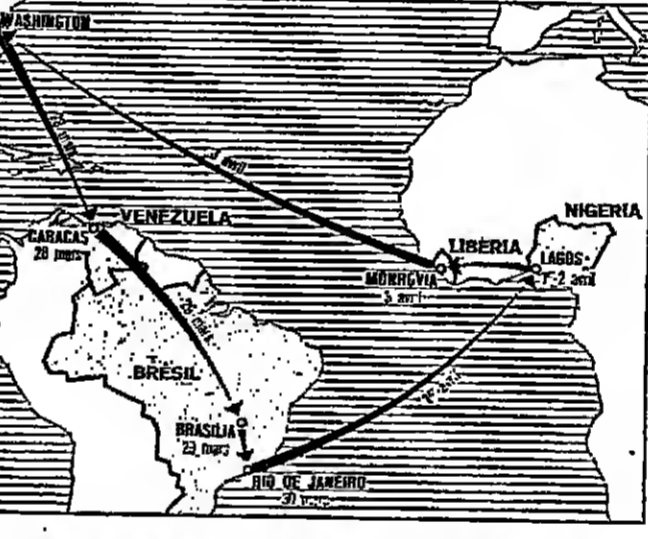
L'action américaine en faveur des droits de l'homme a connu des phases diverses. Il y a eu, comme des repentirs : ainsi, l'été dernier, Washington a paru bien pressé d'ambassadeur un processus d'institutionnalisation annoncé par le général Pinochet pour 1981. Il y eut des hésitations, comme au Nicaragua, où, après avoir paru donner des encouragements aux adversaires du général Somoza, l'ambassade américaine s'est repliée sur l'Avenida, laissant l'opposition à découvrir face à une répression qui retrouvait vigueur.

Il est encore bien tôt pour juger si, en Amérique latine comme ailleurs, la défense des droits de l'homme était un engagement. L'effort des profondeurs de la démocratie américaine, une arme de guerre contre le camp socialiste, comportant, accessoirement, quelques retombées au sud du Rio-Grande, ou une amorce morale pour faire patienter des peuples assésés.

D'ores et déjà, pourtant, on peut risquer une remarque. Le respect des droits de l'homme par les gouvernements est, évidemment, lié à la capacité de contestation des citoyens, c'est-à-dire, en dernière analyse, au degré de liberté politique dont ils jouissent. Les violations des droits de l'homme sont, en fait, le reflet de la

rique latine, et ailleurs, ne sont pas le fait d'un seul système de quelques militaires et policiers. Elles expriment la réaction de minorités menacées de perdre leurs privilèges. Défendre les droits de l'homme, c'est donc, en premier lieu, accepter des changements politiques et sociaux profonds. Certains mériteraient en cause des intérêts acquis par les États-Unis eux-mêmes, par le biais de leurs entreprises multinationales notamment.

C'est dire que les Américains - tout comme d'ailleurs les Européens et, de façon plus générale, les ressortissants des pays développés - ont à payer, sous forme d'une limitation de leur niveau de vie, pour la promotion des droits de l'homme dans les pays pauvres. En un sens, les prisons d'Amérique latine se remplissent comme baissent les cours du café ou du sucre. Les brillants cerveaux qui, au sein de la Commission trilatérale et ailleurs, ont réfléchi à ces problèmes y ont sans doute pensé ; mais ils ne l'ont guère écrit sur les toits. La défense des droits de l'homme passe, en Amérique latine notamment, par la mise en œuvre d'un ordre économique international. Ces considérations - et plus spécialement les questions du prix des matières premières, dont le pétrole, et du libre accès des pro-



duits manufacturés du tiers-monde sur les marchés occidentaux - seront largement évoquées pendant la tournée de M. Carter, et singulièrement à Caracas et à Brasilia.

Il s'agit là de problèmes de longue haleine. Mais le président américain a dû aussi ouvrir les dossiers urgents. Le principal était, évidemment, celui du canal de Panama. Ce sujet a valeur symbolique en Amérique latine, où la mainmise américaine sur le « zone » est ressentie - indépendamment des choix idéologiques des différents pays - comme une situation préjudiciable à leur développement. M. Carter a donc houché les choses, au point que ses négociateurs ont réussi en quelques mois ce que les gouvernements précédents n'avaient pu mener à bien en treize ans : mettre sur pied deux projets de traités en principe acceptables par les deux parties. C'était, évidemment, compter

La prolifération nucléaire

Autre dossier considéré comme prioritaire à Washington, et pas seulement pour ce qui regarde l'Amérique latine : la question de la prolifération nucléaire. Sur ce point, c'est le Brésil qui se trouve placé sur la sellette. Le président Carter a, dès les premières semaines de son mandat, manifesté les plus expresses réserves envers le traité signé, en juin 1975, entre Brasilia et la République fédérale d'Allemagne. Cet accord devrait conduire Bonn à doter, d'ici à 1980, le géant latino-américain d'un cycle nucléaire complet. L'administration américaine a, peu à peu, précisé sa position : c'est, en fin de compte, à la seule usine de retraitement des déchets radio-actifs qu'elle réserve, en principe, ses foudres.

La nouvelle équipe de Washington a tenté une manœuvre d'encerclement en agissant tant auprès de la R.F.A. que de Brasilia. Le récent voyage du général Gensel en Allemagne fédérale démontre, selon toute apparence, que l'échec est complet. Et les pressions de Washington ont paru renforcer les généraux de Brasilia dans la conviction progres-

situation, au plan économique, au moins, est préoccupante.

Dernier « gros » dossier traité par le président Carter à son arrivée à la Maison Blanche : celui des relations avec Cuba.

Les progrès accomplis sont patents, même si, sur le fond, les positions ne se sont guère rapprochées. Accord sur la délimitation des zones de pêche, établissement de « zones d'intérêt » américaines à La Havane et cubaine à Washington, multiplication des visites d'hommes d'affaires américains dans l'île caribéenne, début de collaboration des marines des deux pays, libération de prisonniers américains par M. Fidel Castro, les gestes de bonne volonté se sont, de part et d'autre, multipliés.

Sur le fond, pourtant, le statu quo demeure. Les Cubains font toujours de la levée de l'embargo des États-Unis contre leur pays une condition préalable. À Washington, il y a eu davantage de fluctuations. On a pu se demander, en particulier, si l'importante présence militaire cubaine en Afrique n'allait pas amener les autorités américaines à un gel des relations. Cela a été dit, implicitement démenti, puis redit, par des voix toutes très autorisées.

En l'état actuel de l'engagement cubain en Afrique, il semble bien que peu de progrès substantiels puissent être accomplis. On ne peut croire, pourtant, que les relations bilatérales se réchauffent à l'étage de naguère. D'autant que la pression des milieux économiques américains va dans le sens de la normalisation : ceux-ci sont conscients de l'importance du marché potentiel représenté par l'île caribéenne. En dépit des difficultés que leur oppose une économie socialisée.

Tout compte fait, M. Carter va donc trouver, durant sa brève visite, une Amérique latine sensiblement différente de celle que ses prédécesseurs ont connue ; moins docile, sans doute, mais peut-être aussi, dans son tréfonds, un moins hostile.

JEAN-PIERRE CLERC.

Lors des opérations israéliennes

65 000 RÉFUGIÉS PALESTINIENS ONT ÉTÉ « DÉPLACÉS »

Beirut (A.F.P.). - Sixante-cinq mille réfugiés palestiniens du Sud-Liban ont été « déplacés » au cours des récentes opérations militaires israéliennes dans cette région, a annoncé l'UNRWA (Office de secours et de travaux de l'Onu pour les réfugiés palestiniens au Proche-Orient), dans un communiqué publié à Beyrouth. Des milliers de réfugiés ont quitté leurs foyers pour des régions plus sûres et six mille d'entre eux, au moins, ont cherché refuge dans la capitale libanaise, ajoute le communiqué. A Saïda, principale ville du Sud-Liban, l'UNRWA a établi un programme d'alimentation pour trente-quatre mille réfugiés de la région de Tyr et principalement des camps de Rachidiyah, Bouj-Jal et Choumali et Bass, qui avaient été violemment bombardés par les forces israéliennes.

L'UNRWA lance un appel urgent pour que des fonds supplémentaires lui soient accordés par semaine pour assurer la nourriture des 34 000 réfugiés déplacés à Saïda. « Nu, indique le communiqué, ne peut prévoir à l'instant l'avenir de la situation, car des secours seront nécessaires. »

Un dossier important

Le Monde

publiera le 28 mars un numéro spécial des « Dossiers et documents » de 152 pages

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1978

Les résultats complets
Les programmes des partis
L'évolution des tendances

A retenir dès maintenant
chez votre marchand de journaux habituel

152 PAGES - 15 F

(*) Conseil de l'Europe

EUROPE

Italie

Les Brigades rouges indiquent que « l'interrogatoire » de M. Aldo Moro a commencé

Les ravisseurs de M. Aldo Moro se sont manifestés à nouveau à la fin de la Semaine sainte : le communiqué numéro 2 des Brigades rouges a été rendu public le 25 mars, à des journaux de Rome, Milan, Gênes et Turin. Il n'a formale aucune exigence et n'apporte aucune information sur le sort du président de la démocratie chrétienne. Il indique simplement que

« l'interrogatoire d'Aldo Moro est en cours ». Les recherches des enquêteurs sont restées, jusqu'à présent, sans résultat notable, bien que des milliers de perquisitions aient été effectuées depuis l'enlèvement de M. Moro. Plusieurs auteurs de cet enlèvement auraient toutefois été identifiés par la police, mais aucun n'a pu être appréhendé pour l'instant.

De notre correspondant

ont identifiés aussi bien « le parti de Berlinguer » — qui ne mérite pas, aux yeux des Brigades rouges, le qualificatif de « communiste » — et « les syndicats collaborateurs » d'un régime policier.

« Euroterrorisme »

Les terroristes ne veulent pourtant pas rester isolés. Leur communiqué contient un « appel du pied » à l'extrême gauche, qui est invitée à construire avec eux « le parti communiste combattant ». Elle-même fait l'objet d'un autre appel, avec une remarque — curieuse pour des révolutionnaires — sur les pouvoirs enlevés au Parlement. Le parti socialiste de la République voit dans ce message « la charge constitutionnelle de la nouvelle opposition », qui s'approprierait tous les thèmes défendus par la gauche depuis trente ans, en y ajoutant la violence armée. C'est une interprétation que beaucoup de démocrates chrétiens seraient prêts à reprendre à leur compte, car ils reprochent au détracteur de leur parti d'avoir engendré le terrorisme.

Le communiqué numéro 2 affirme aussi que les Brigades rouges ne sont aidées par aucun Etat étranger. Elles agissent, selon ce texte, « en pleine autonomie (...)», selon le principe maoïste qui consiste à compter sur ses propres forces. En revanche, elles souhaitent la collaboration avec des mouvements frères, et se prononcent pour une sorte d'« euroterrorisme ». Des spécialistes de plusieurs pays ne

sont-ils pas venus collaborer avec les enquêteurs italiens ? Ne convient-il donc pas d'opposer à cette sorte d'« internationalisme » une réponse adéquate ? L'« internationalisme prolétarien » doit commencer aujourd'hui, proclamant les Brigades rouges, en établissant entre les organisations communistes complices du prolétariat européen, un rapport de confiance et de collaboration concrète. Les partis politiques ont amèrement réagi à ce nouveau message. Il Popolo, quotidien de la démocratie chrétienne, écrit : « Ce n'est pas la D.C. par elle-même qui commet d'innombrables erreurs au cours de trente années de pouvoir, mais parce qu'elle est entourée par des forces qui ne cherchent qu'à nuire à son développement ». L'organe officiel du P.C.I. estime qu'il est grand temps d'arrêter les moins de ces fous criminels. Reste à savoir comment : aucune piste de l'enquête ne semble conduire à un résultat, ce qui accentue le manque de confiance des citoyens envers leurs institutions.

ROBERT SOLÉ.

Tchécoslovaquie

Le cardinal Tomasek a pris officiellement ses fonctions d'archevêque de Prague

Vienne. — Pour la première fois depuis près de trente ans, une messe a été célébrée le dimanche de Pâques par l'archevêque de Prague. Cet événement a eu lieu dans la cathédrale de Saint-Guy, à l'occasion de la cérémonie d'investiture du cardinal Tomasek, nommé par le pape le 10 janvier dernier à la tête de l'archidiocèse de la capitale tchécoslovaque.

De notre correspondant en Europe centrale

Sur les treize évêchés que compte la Tchécoslovaquie, trois seulement (Prague, Banská Bystrica et Nitra) ont des évêques tchécoslovaques. Les arrangements avec le Vatican n'ont pas fait disparaître d'autre part les mesures d'intimidation contre les croyants et le clergé ni les menaces de disparition qui pèsent sur les ordres catholiques de religieux.

MANUEL LUCBERT.

Espagne

Les Basques ont célébré légalement le « jour de la patrie »

Une dizaine de personnes ont été légèrement blessées, samedi 25 mars dans la soirée, par l'explosion d'une bombe déposée dans les bureaux du parti autonome municipal de Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol. L'organisation séparatiste ETA a revendiqué l'attentat et a déclaré dans un communiqué qu'elle poursuivait des actions semblables « tant que les actuelles forces de l'ordre, qui sont des forces d'occupation, ne seront pas remplacées par des forces autochtones adaptées à une nation telle que le Pays basque ».

D'autre part, pour la première fois depuis la guerre civile, l'« Aberti Eguna », fête de la patrie basque, a eu lieu légalement dimanche en Espagne.

De notre envoyé spécial

Bilbao. — « Indépendance », ce cri a souvent été entendu le dimanche 26 mars à Bilbao. Les Basques étaient fiers de leur « Aberti Eguna », c'est-à-dire le « jour de la patrie ». Pour la première fois depuis la guerre civile, la manifestation était autorisée. Pendant trois heures, la capitale de la Basse Espagne a été inondée de patriotisme et de drapeaux basques, croix blanches et vertes sur fond rouge.

Les militants des partis indépendantistes et révolutionnaires se sont manifestés plus bruyamment que les autres. Ils ont hué au passage le drapeau espagnol qui flottait sur la banque de Biscaye, deux symboles détestables à leurs yeux. Ils ont chanté le Gudarri, le chant des combattants qui ont lutté en 1937 contre les troupes franquistes. Ils ont scandé sans se fatiguer : « ETA, la peuple est avec toi ». Certains ont même réclamé la « goma 2 » (le nom d'un explosif) contre la centrale nucléaire de Lemona, déjà endommagée il y a dix jours par un attentat.

Le plupart des partis — à l'exception de l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental et de l'Alliance populaire, qui rassemble la droite — ont participé à cet « Aberti Eguna » lancé en 1933 par le parti nationaliste basque (P.N.V.) et qui coïncide avec le dimanche de Pâques. Le président du conseil

EN FRANCE AUSSI

(De notre correspondant.) Bayonne. — L'« Aberti Eguna » a été célébré en France sur le sommet de la Rhune. L'endroit a été choisi comme un symbole de la volonté des nationalistes basques français de lutter contre ce qu'ils appellent la « centralisation » de la région et le monopole des moyens économiques et de l'Alliance populaire, qui rassemble la droite — ont participé à cet « Aberti Eguna » lancé en 1933 par le parti nationaliste basque (P.N.V.) et qui coïncide avec le dimanche de Pâques. Le président du conseil

Grande-Bretagne

LES CONSERVATEURS PRÉCONISENT UNE PROFONDE RÉFORME DE LA CHAMBRE DES LORDS

(De notre correspondant.)

Londres. — « Le principe héréditaire est accepté par la grande majorité de l'humanité », s'écriait en 1911 Balfour, alors leader du parti conservateur, pour défendre la Chambre des lords, dont les pouvoirs allaient être réduits par le gouvernement libéral. Soixante-sept ans plus tard, ce principe est remis en question. Dans son projet de réforme de la Chambre haute, la commission du parti conservateur, sous la présidence de lord Home, ancien premier ministre, va au-delà d'une simple refonte de l'institution. Elle recommande la création d'une nouvelle Chambre de deux membres (leur nombre actuel est théoriquement de 1139) dont les deux tiers (189) seraient élus pour neuf ans. Les pairs héréditaires continueraient d'exister, mais leur fils aîné n'aurait plus automatiquement le droit de siéger à la Chambre haute.

Selon une autre disposition importante du projet Home, les pairs pourraient désormais être candidats aux Communes. La suppression de cette incompatibilité aurait jadis permis à Winston Churchill d'accepter le pari et, plus récemment, d'éviter à M. Tony Benn, l'actuel leader de la gauche travailliste, d'avoir à renoncer à son titre de vicomte.

La nouvelle Assemblée aurait des pouvoirs renforcés. Elle pourrait pendant deux ans retarder la législation des Communes (accusation qui peut le faire pendant un an). En 1968, un projet de réorganisation de la Chambre des lords par le gouvernement travailliste, qui avait l'appui de dirigeants conservateurs, fut rejeté aux Communes par une coalition associant les conservateurs de droite, opposés à tout changement de cette nature, et de gauche qui craignaient un renforcement du pouvoir de la Chambre haute.

Cet fois, les conservateurs et les lords ont de grands intérêts communs. Les partisans de la chambre unique, réclamée par le Labour et que lord Hallamsham a qualifiés de « dictature élue ». Dans son rapport, la commission Home note que, si la Chambre des lords est abolie, « un gouvernement minoritaire en fait des lois ». Les partisans d'une « faible majorité parlementaire » pourraient présider sans contrainte à tout changement constitutionnel important et prolonger indéfiniment le projet de loi.

Les membres du parti travailliste ont exprimé leur soutien à la réforme. Ils ont même favorisé la reprise de négociations directes entre le Front patriotique et Londres, assisté par Washington, avant un rassemblement d'une telle conférence à d'autres délégations.

Mais l'absence du président Neto (Angola), le « sérieux » de l'« inquiétude » exprimée à Dar-Es-Salaam devant l'attitude anglo-américaine laisse penser que les négociations directes ne se font plus d'habitude sur la possibilité de relancer la négociation rhodésienne. Pour la forme, semble-t-il, leur communiqué rappelle cependant qu'ils sont prêts à reprendre les discussions avec Londres et Washington sur la base du plan de paix avancé par ces derniers en septembre.

Le communiqué paraît même favorable à la reprise de négociations directes entre le Front patriotique et Londres, assisté par Washington, avant un rassemblement d'une telle conférence à d'autres délégations.

Malgré l'absence du président Neto (Angola), le « sérieux » de l'« inquiétude » exprimée à Dar-Es-Salaam devant l'attitude anglo-américaine laisse penser que les négociations directes ne se font plus d'habitude sur la possibilité de relancer la négociation rhodésienne. Pour la forme, semble-t-il, leur communiqué rappelle cependant qu'ils sont prêts à reprendre les discussions avec Londres et Washington sur la base du plan de paix avancé par ces derniers en septembre.

Le communiqué paraît même favorable à la reprise de négociations directes entre le Front patriotique et Londres, assisté par Washington, avant un rassemblement d'une telle conférence à d'autres délégations.

Malgré l'absence du président Neto (Angola), le « sérieux » de l'« inquiétude » exprimée à Dar-Es-Salaam devant l'attitude anglo-américaine laisse penser que les négociations directes ne se font plus d'habitude sur la possibilité de relancer la négociation rhodésienne. Pour la forme, semble-t-il, leur communiqué rappelle cependant qu'ils sont prêts à reprendre les discussions avec Londres et Washington sur la base du plan de paix avancé par ces derniers en septembre.

Le communiqué paraît même favorable à la reprise de négociations directes entre le Front patriotique et Londres, assisté par Washington, avant un rassemblement d'une telle conférence à d'autres délégations.

Malgré l'absence du président Neto (Angola), le « sérieux » de l'« inquiétude » exprimée à Dar-Es-Salaam devant l'attitude anglo-américaine laisse penser que les négociations directes ne se font plus d'habitude sur la possibilité de relancer la négociation rhodésienne. Pour la forme, semble-t-il, leur communiqué rappelle cependant qu'ils sont prêts à reprendre les discussions avec Londres et Washington sur la base du plan de paix avancé par ces derniers en septembre.

Le communiqué paraît même favorable à la reprise de négociations directes entre le Front patriotique et Londres, assisté par Washington, avant un rassemblement d'une telle conférence à d'autres délégations.

Malgré l'absence du président Neto (Angola), le « sérieux » de l'« inquiétude » exprimée à Dar-Es-Salaam devant l'attitude anglo-américaine laisse penser que les négociations directes ne se font plus d'habitude sur la possibilité de relancer la négociation rhodésienne. Pour la forme, semble-t-il, leur communiqué rappelle cependant qu'ils sont prêts à reprendre les discussions avec Londres et Washington sur la base du plan de paix avancé par ces derniers en septembre.

Le communiqué paraît même favorable à la reprise de négociations directes entre le Front patriotique et Londres, assisté par Washington, avant un rassemblement d'une telle conférence à d'autres délégations.

Malgré l'absence du président Neto (Angola), le « sérieux » de l'« inquiétude » exprimée à Dar-Es-Salaam devant l'attitude anglo-américaine laisse penser que les négociations directes ne se font plus d'habitude sur la possibilité de relancer la négociation rhodésienne. Pour la forme, semble-t-il, leur communiqué rappelle cependant qu'ils sont prêts à reprendre les discussions avec Londres et Washington sur la base du plan de paix avancé par ces derniers en septembre.

AFRIQUE

Rhodésie

Les pays de la « ligne de front » demandent à Londres et à Washington de condamner « sans équivoque » le règlement interne

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont été invités, dimanche 26 mars, à condamner « sans équivoque » le règlement interne de la Rhodésie, par quatre chefs d'Etat de la « ligne de front » et les coprésidents du Front patriotique réunis à Dar-Es-Salaam. Dans un communiqué publié à l'issue de deux jours de travaux, les présidents Nyerere (Tanzanie), Machel (Mozambique), Kaunda (Zambie) et Khama (Botswana), ainsi que MM. Nkomo et Mugabe, ont rappelé leur rejet « total » de l'accord de Salisbury et leur « appui sans faille à la lutte armée du peuple du Zimbabwe (Rhodésie) sous la direction du Front patriotique ».

Entre deux réunions des participants à ce « sommet », auxquels s'étaient joints M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (Namibie), le président Nyerere a reçu M. Andrew Young, ambassadeur américain aux Nations unies, en compagnie des représentants américains et britannique sur place. Cette entrevue, qui a eu lieu samedi, tard dans la soirée, ne paraît pas avoir convaincu les pays de la « ligne de front » du bien-fondé de la position anglo-américaine. Tout en le jugeant « inadéquat », Washington et Londres se sont refusés jusqu'à présent à condamner catégoriquement le règlement conclu entre M. Smith et ses trois partenaires africains du Conseil exécutif de Salisbury, l'évêque Musorewa, le pasteur Sithole et le chef Chirau.

Malgré l'absence du président Neto (Angola), le « sérieux » de l'« inquiétude » exprimée à Dar-Es-Salaam devant l'attitude anglo-américaine laisse penser que les négociations directes ne se font plus d'habitude sur la possibilité de relancer la négociation rhodésienne. Pour la forme, semble-t-il, leur communiqué rappelle cependant qu'ils sont prêts à reprendre les discussions avec Londres et Washington sur la base du plan de paix avancé par ces derniers en septembre.

Le communiqué paraît même favorable à la reprise de négociations directes entre le Front patriotique et Londres, assisté par Washington, avant un rassemblement d'une telle conférence à d'autres délégations.

Vers un durcissement du conflit ?

Autrement dit, les Etats de la « ligne de front » ont demandé aux Occidentaux de faire clairement leur choix entre la solution offerte par M. Smith et une « solution africaine ». Ils ont fait avec certains ménagements, puis-que leur communiqué s'abstient de citer nommément les trois

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Algérie

AU CINQUIÈME CONGRÈS DE L'U.G.T.A. Le président Boumediène annonce une augmentation du salaire minimum

De notre correspondant

Alger. — Le président Boumediène, longuement applaudi, a ouvert samedi 25 mars le cinquième congrès de l'U.G.T.A. (Union générale des travailleurs algériens) en présence de 1 083 délégués, dont 21 femmes et 30 représentants de l'émigration, des membres du parti communiste et du parti des cadres de la nation et de 71 délégations étrangères. Les travaux devraient se terminer le mercredi 29 mars.

Avant d'annoncer que le salaire minimum vital allait passer de 800 à 800 dinars (un dinar égale 120 F), le chef de l'Etat a souligné que la démocratie libérale à l'occidentale ne correspond pas aux besoins des pays en voie de développement, mais il a également déclaré qu'il n'était pas disposé à disposer d'un parti unique pour accélérer le développement économique, social et culturel, et un tel parti se sclériserait et surrout « s'il ne garantissait pas la démocratie interne ». Rappelant que 1978 est l'« année des congrès », il a annoncé le deuxième congrès du P.F.N. (Front national) en présence des organisations de masse. M. Boumediène a déclaré que toutes ces réunions doivent être des « écoles de démocratie interne ».

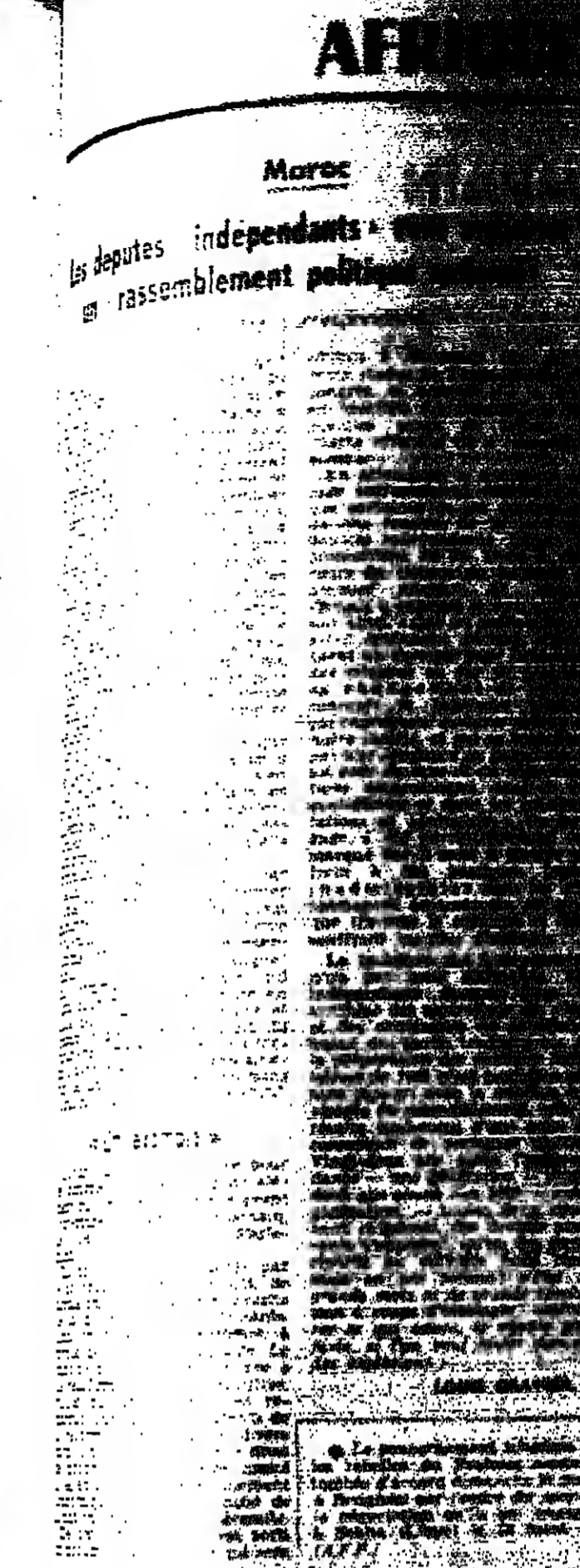
Une critique des initiatives de M. Sadate

Le chef de l'Etat a critiqué à ce propos les propositions algériennes qui, de Paris et de Rabat, affirment que « tout ce qui se fait en Algérie est mauvais ». Il a ajouté : « La charte nationale approuvée par le peuple algérien est le dénominateur commun de tous les militants. Ceux qui ne se renouvellent pas avec nous au sein de ce cadre n'ont rien à voir avec nous ».

Le président algérien a rappelé que la charte ne parle pas de lutte de classes parce qu'elle n'accepte pas qu'une classe écrase une autre. Mais il a souligné qu'il existe « des intérêts contradictoires entre les classes sociales » et noté qu'il faut lutter « pour mettre fin graduellement à ces contradictions ».

Abordant les problèmes de politique étrangère, il a affirmé que l'Algérie n'a pas de différend avec le peuple égyptien, mais il a critiqué les initiatives du président Sadate.

Avant le discours du chef de l'Etat, un vif échange avait opposé le président de séance à un certain nombre de délégués qui



Mars
Les députés indépendants en rassemblement politique
Océanie
Australie
Wellington et Canberra sur l'attitude à adopter des visées commerciales
notre correspondant
Ces deux Etats africains, dans cette hypothèse, fonde d'aide militaire occidentale, les pays de la « ligne de front » devraient avant tout compter sur Cuba et sur l'Union soviétique.
De surcroît, la participation de M. Sam Nujoma au « sommet » de Dar-Es-Salaam paraît appuyer le choix de la fermeté. Les Africains souhaitent faire comprendre aux Occidentaux combien il est vain, à leurs yeux, d'espérer qu'un pen plus de souplesse sur la question namibienne pourrait convaincre M. Vorster, le premier ministre sud-africain, d'intervenir auprès de Salisbury en faveur d'une reprise du dialogue avec le Front patriotique.
La balle est désormais dans le camp anglo-américain. A Salisbury, l'évêque Musorewa et le Révérend Sithole ont déjà jugé « sans conséquences » les décisions de Dar-Es-Salaam et s'abstiennent de la lutte armée. De son côté, M. Smith a réduit de douze à neuf les portefeuilles de son gouvernement afin d'en écarter, momentanément, les ministres conservateurs les plus hostiles au règlement du 3 mars.

Paul Balta

AFRIQUE

Maroc

Les députés « indépendants » vont organiser un « rassemblement politique national »

De notre correspondant

Rabat. — Réunis en « colloque de réflexion » (le Monde du 25 mars), les membres du Groupe des indépendants, majoritaire à la Chambre des représentants (députés), ont décidé, le 26 mars, d'organiser un « rassemblement politique national ». Le terme de « parti » aurait été jugé, semble-t-il, trop étroit pour être retenu, en tout cas peu adapté à la volonté des participants de promouvoir une large ouverture politique à l'égard de tous les citoyens. Rien cependant ne sera précipité. Le colloque, en effet, a tiré des enseignements de ce qui pu avoir de positif et, partant, d'échouer, la création en 1963, avant la première expérience parlementaire, du Front de défense des institutions constitutionnelles (F.D.I.C.).

Il n'a pas non plus oublié que les députés ne sont pas les seuls élus indépendants, mais qu'il s'en trouve en grand nombre dans les assemblées provinciales et préfectorales, dans les chambres professionnelles et dans les conseils communaux et municipaux.

Aussi, procédera-t-on par étapes. M. Ahmed Osman, premier ministre et député d'Oujda, qu'un consensus général a couronné comme président des indépendants, a été habilité à désigner une commission nationale qui aura pour mission de mettre en place des comités provinciaux et locaux et d'élaborer le statut du futur « rassemblement » en conformité avec le *dahir* (loi marocaine) sur les associations. Ce projet sera soumis à un congrès constitutif.

« Un exemple »

Aucune date n'a été fixée pour ce congrès. On pense généralement qu'il pourrait se tenir avant l'ouverture, en octobre prochain, de la session ordinaire du Parlement.

La doctrine a été élaborée par le colloque au prix, parfois, de discussions dont l'ampleur résulte de la diversité des participants. Ainsi en fut-il par exemple à propos de la réforme agraire. Le principe de la propriété privée a été réaffirmé, mais, en définitive, quelques questions ont été soulevées sur les échecs patents de la réforme agraire dans divers pays, il a été reconnu que le droit de propriété pouvait être limité si les exigences du développement économique et social justifiaient la nécessité. De ces confrontations est sorti un document de synthèse qui sera

soumis à discussion aux différents stades de l'organisation du congrès, et amendé s'il le faut, en fonction des observations recueillies avant de définir la charte officielle du « rassemblement ».

En attendant, le document est jugé suffisamment élaboré pour que certains de ses recommandations fassent, de la part des députés indépendants, l'objet de propositions de loi. Dans le discours de clôture, le ministre, M. Ahmed Osman, a exprimé le vœu qu'il en soit ainsi. « Que les indépendants, a-t-il également déclaré, constituent un exemple pour l'ensemble des citoyens en vue de procéder au *renouveau* de certains concepts et habitudes négligés de notre société, et qui se traduisent par une tendance au gaspillage et au gaspillage de la vie nationale, dans la vie quotidienne et dans les manifestations et cérémonies ». Ce langage a été particulièrement remarqué car il faut à mettre un frein à des pratiques jugées inadmissibles dans les circonstances économiques difficiles que traverse le royaume et dont souffrent les plus déshérités.

La tentative des indépendants n'ira pas sans difficultés. Les indépendants devront faire la synthèse des aspirations des villes et des campagnes en se démarquant des partis traditionnels. Si la préparation des élections législatives de 1983 n'est peut-être pas sans rapport avec la création envisagée du rassemblement, celle-ci revêtira également une importance de certaines réalités. Vingt-deux ans après l'indépendance — une génération — vingt-deux ans avant l'an 2000 — autre génération, — toutes deux ayant leurs exigences, des devoirs pressants s'imposent. L'un des participants au colloque nous résumait en ces termes : « Pas de grands mots ni de grande révolution coup d'état ; améliorer ce qui existe, rendre plus juste, si l'on veut éviter certains des échecs de nos pères ».

LOUIS GRAVIER.

Le gouvernement tchadien et les rebelles du Front seraient en négociations à Benghazi sur l'ordre du jour de la négociation qu'ils ont engagée à Sebha (Libye) le 23 mars. — (A.F.P.)

Océanie

Australie

Wellington et Canberra sont divisés sur l'attitude à adopter à l'égard des visées commerciales du Japon

De notre correspondant

Sydney. — M. Brian Talboys, vice-premier ministre de Nouvelle-Zélande, effectuée depuis le 14 mars une visite de deux semaines en Australie, avec pour objectif de tenter d'améliorer les relations entre Wellington et Canberra. Pourtant, le chef du gouvernement n'a pas eu le même moment une politique qui ne peut qu'accroître les divergences entre les deux pays voisins. Il a résumé abrégié ses conclusions à Sydney lors de la conférence régionale du Commonwealth (le Monde du 14 février). Il vient d'autre part de lancer contre le « protectionnisme commercial » du Japon une violente attaque, qui coïncide avec le départ pour Tokyo d'une importante mission commerciale australienne présidée par le vice-premier ministre, M. Anthony.

Pour le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont depuis des années des partenaires militaires et commerciaux privilégiés ainsi que les deux seuls avant-postes « blancs » dans cette partie du monde. Les remarques acerbes de M. Muldoon indiquent que Canberra et Wellington ont une attitude divergente à l'égard du pays avec lequel tous deux entretiennent les échanges commerciaux les plus importants.

Selon le premier ministre néo-zélandais, « l'impérialisme commercial entre pour une part considérable dans les activités japonaises dans le Pacifique. Le Japon, dans une certaine mesure, obtient par des moyens pacifiques ce qu'il n'aurait pu gagner militairement ». Le Japon se montre accommodant avec les « Grands », comme les Etats-Unis ou la C.E.E., alors qu'il a adopté une ligne beaucoup plus dure avec les petits pays, comme la Nouvelle-Zélande, a ajouté M. Muldoon. Le premier ministre néo-zélandais a aussi fait savoir aux Japonais qu'ils devraient se montrer plus accommodants s'ils voulaient être autorisés à pêcher à l'intérieur

des eaux territoriales de son pays. Il a même invité les Soviétiques à participer à des entretiens de pêche mixtes. Le bœuf soviétique d'ailleurs en train de devenir un important partenaire économique de la Nouvelle-Zélande.

En outre, Wellington cherche à vendre en Australie des produits laitiers qu'il ne lui est plus possible d'écouler librement sur le marché européen, en raison des législations communautaires. M. Anthony, qui est lui-même agriculteur spécialisé dans les produits laitiers et très sensible aux doléances de la base électorale du parti national agrarien et ne veut pas que l'Australie ouvre trop largement aux produits laitiers néo-zélandais.

Une autre affaire risque de connaître des rebondissements spectaculaires lors de la visite de M. Anthony au Japon. C'est ce que l'on appelle en Australie le « computergate ». Une société japonaise, Pacom, qui avait emporté un gros marché d'ordinateurs, a vu ce contrat annulé après que la société américaine I.B.M. ait protesté auprès du premier ministre, M. Fraser ; les prix de Pacom étaient pourtant inférieurs à ceux d'I.B.M. Il semble que cette dernière ait tiré profit de ses relations directes avec M. Fraser pour tenter de récupérer le contrat et de se débarrasser d'un concurrent.

M. Fraser a annulé le marché et lancé un nouvel appel d'offres. Cette affaire est jugée comme un scandale dans les milieux d'affaires ; ceux-ci rappellent que le directeur local d'I.B.M., M. A.G. Moyes, est un ancien fonctionnaire qui avait démissionné de son poste juste après que son service ait conclu un marché avec la société américaine. Le gouvernement refuse de rendre publics les documents sur le « computergate », et se trouve actuellement sous le feu des critiques.

MICHAEL SOUTHERN.

ASIE

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les mineurs des Appalaches ont repris le travail

LA GRÈVE DES DUPES

Les mineurs des Appalaches ont approuvé la convention collective signée le 14 mars par leur syndicat et l'Association des producteurs. Le Monde du 16 mars. Ainsi prend fin la grève commencée au début de décembre.

Les chiffres, d'abord, sont à l'échelle américaine : cent dix journées de grève, quelque quarante-huit millions d'heures de travail perdues, 120 millions de tonnes de charbon restées accrochées aux veines du sous-sol. Le Monde du 16 mars. Ainsi prend fin la grève commencée au début de décembre.

Plus grave encore apparaît maintenant l'embouchement des mines qui ont conduit à ce « dead-lock ». Au pays où règnent les médias et les sondages, on l'a enseigné dans les universités : « communication », quand ce n'est pas, plus humblement, l'écriture et la lecture (mais, il est vrai que, comme une « mare » noire, cette rumeur a déjà largement mordu sur le territoire du Vieux Monde), tout le monde s'est trompé sur tout le monde.

Les mineurs se sont battus parce qu'ils avaient pris pour droit « imprescriptible » la gratuité totale de leur couverture médicale, alors qu'elle n'était que le résultat d'un arrangement compliqué conclu au temps de John Lewis, le lion des Appalaches. Son successeur, John Miller, élu en 1972 pour remplacer « Tony » Boyle, qui passera la fin de sa retraite en prison pour avoir commandité le meurtre de toute la famille d'un candidat d'opposition à la présidence de la « United Mine Workers », n'a rien compris à l'attachement viscéral des membres de ce syndicat à un privilège exorbitant pour l'Amérique, mais le seul qui, à leurs yeux, soit clair et net. L'augmentation salariale promise en compensation de ce qu'ils avaient dû « lâcher » — fort peu au demeurant — ne pouvait que paraître un leurre à ces travailleurs, les moins intégrés à la société américaine parce que, plus enrôlés, ce n'est pas le moindre paradoxe de leur rude métier qu'il est — un des rares, le seul peut-être — à recruter sur place, au sein d'une population presque exclusivement blanche et d'origine anglo-saxonne, à la fois endurcie et déshabillée par l'isolement ancestral et à suivre le mouvement, vers les divers fronts, de l'expansion des Etats-Unis.

Le président Carter, enfin... Une pure, il n'a vu qu'une question d'argent à ce qu'il soit une psychologie se raidissent. Ce grand compassionnisme n'a pas saisi le fond d'une déresse, aveugle sans doute, mais certaine, devant l'impassé il a eu recours à la loi Taft-Hartley, légale par définition, mais loi d'exception quand même. Sentiments, ne s'est pas risqué à la faire respecter... puisque les mineurs s'étaient juré de s'en moquer. Ils ont tenu parole. Il a cédé.

ALAIN CLÉMENT.

(Publicité)

JOURNÉES DE L'ARTISANAT SOVIÉTIQUE

EXPOSITION : Estampes d'Asie Centrale PROJECTION PERMANENTE DE FILMS GRANDS CHOIX D'ARTICLES SOVIÉTIQUES

Objets d'art populaire, jouets, matryoshkas, bolotoïkas, souvenirs, plumes sculptées, laques, peaux de loup et de renard, chéles, bijoux, livres d'art, ouvrages d'étude du russe, cartes, diques, produits alimentaires.

A L'EXPOSITION-VENTE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ FRANÇAIS DE L'ASSOCIATION FRANCO-SOVIÉTIQUE

Mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 mars de 11 h 30 à 17 h 30. Samedi 1^{er} avril de 9 heures à 17 h 30 sans interruption.

AU SIEGE NATIONAL DE L'ASSOCIATION, 75116 PARIS.

Japon

APRÈS DE VIOLENTES ÉMEUTES

L'ouverture de l'aéroport de Narita pourrait être retardée

De notre correspondant

Tokyo. — A la faveur d'un raid audacieux et parfaitement organisé, des étudiants radicaux, soutenant la lutte des paysans opposés à l'ouverture du nouvel aéroport international de Narita, ont occupé dimanche 26 mars la tour de contrôle de celui-ci et détruit ses équipements. Le gouvernement, qui s'est réuni lundi pour discuter des conséquences de cette affaire, annoncera mardi si l'ouverture de l'aéroport, prévue pour le 2 avril, devra être retardée.

Alors que 20 000 sympathisants manifestent avec les paysans autour de l'aéroport gardé par 13 000 gardes mobiles, une trentaine d'étudiants, casqués et habillés de binsons rouges, répartis en deux camions équipés à l'avant de chasse-neige, ont enfoncé les grilles de la porte n° 9 et, lançant des cocktails Molotov sur la police qui tentait de les arrêter, ont pris à toute allure la direction de la tour de contrôle.

Après avoir fait reculer les policiers qui, pris de panique, ont tiré des coups de feu en l'air, les étudiants ont investi la tour dont ils ont bloqué les portes en mettant le feu à leurs « échelles ». Un autre groupe s'est déjà dirigé vers le bâtiment par les égouts. Les membres du « commando » sont alors montés au quatrième étage et de là ont pénétré par l'extérieur dans le centre nerveux de l'aéroport.

Après avoir repoussé sur le toit du bâtiment les occupants (qui devaient être secourus par

un hélicoptère de la police), le « commando » a commencé à détruire systématiquement les équipements tout en lançant des documents par les fenêtres.

Au sol, un dur affrontement opposait la police à trois cents manifestants qui avaient pénétré dans l'aéroport à la suite des camions. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que la police a pu dégager la tour (en fait, ayant achevé leur besogne, les étudiants s'offraient plus alors une grande résistance...). Au total 115 manifestants ont été arrêtés. Cinquante personnes ont été blessées, dont trente-quatre policiers (un étudiant se trouve dans un état grave).

Selon M. Tomura, l'actif sexagénaire qui dirige sur le terrain la lutte de la Hantai Domei (ligue des paysans opposés à l'aéroport), l'incident « n'est que la suite logique d'une lutte de douze ans ».

A Tokyo, les autorités sont très ennuyées par une affaire qui non seulement affecte le prestige du gouvernement, mais aussi l'ouverture est périodiquement reportée depuis sept ans, devait être, en principe, inauguré jeudi prochain, — mais aussi met en évidence la précarité des moyens de sécurité à Narita. On peut en effet se demander ce qui serait arrivé si les étudiants avaient investi la tour de contrôle après l'ouverture de l'aéroport à un moment où le trafic aérien aurait été intense...

Un phénomène sociologique complexe

Qui sont ces hommes et ces femmes, armés de pierres et de bambous et soutenus par des étudiants, qui défient le pouvoir depuis douze ans à Narita ? Des paysans d'une centaine de familles, — ni plus pauvres ni plus extrémistes que d'autres. La bataille de Narita, qui a été un exemple dans l'histoire du Larzac, est dans l'histoire moderne du Japon la plus célèbre « lutte de masse ». Elle témoigne surtout de la rapide mutation psychologique, sociale et politique d'un groupe appartenant à une classe qui est la population qui, généralement, évolue lentement, particulièrement au Japon. La « bataille de Narita » a largement dépassé le cadre d'une opposition de paysans accrochés à leurs terres et refusant le « progrès ». C'est un phénomène sociologique beaucoup plus complexe. Par son ampleur d'abord. Dès 1971, lors des grandes batailles rangées entre policiers et paysans exploités, comme aujourd'hui, vingt mille sympathisants. Par la structure du mouvement d'opposition ensuite. La « bataille de Narita » a été un ferment de « contre nature » entre les paysans, petits propriétaires gagnant bien leur vie pour la plupart, et les étudiants les plus radicaux. Pour ceux-ci, généralement engagés dans des luttes fratricides. Narita a été un ferment d'unité politique, chèrement gagné par les groupes trotskistes et les maoïstes qui sont les plus actifs.

La lutte de Narita fut pour beaucoup de mouvements l'occasion de réviser leur conception de l'activisme. Comme le note le professeur Emerson, de l'université américaine Hoover : « L'idéalisme pacifiste des mouvements qui, dans les années 60, luttaient contre la guerre au Vietnam, s'est mué en une hos-

tilité contre les partisans de la guerre ». En fait, pour le mouvement étudiant japonais qui, à la fin des années 60, mesurait la vanité de ses luttes anti-impérialistes, sans relations concrètes avec les problèmes de la classe ouvrière japonaise dont il se réclamait, Narita fut un moyen de s'ancrer dans la réalité. C'est à la même époque d'ailleurs que l'armée rouge qui s'est depuis rendue célèbre par ses « opérations » terroristes à travers le monde.

L'évolution des paysans

Du point de vue sociologique, le phénomène le plus intéressant est l'évolution, dans la lutte, de la structure de la communauté paysanne autour de Narita. Au départ, en 1966-1967, lorsque les premières expropriations eurent lieu, les paysans résistèrent passivement (pétitions, manifestations devant la préfecture, etc.). Ils étaient néanmoins organisés en un mouvement Hantai domei (officiers de liaison, etc.). Parallèlement existaient des « groupes d'action » d'enfants, de femmes et de vieillards. Particulièrement résolu, ces derniers, qui pour la plupart ont participé à la guerre en Mandchourie dans les années 30, ont adopté le cri de guerre de l'époque (Zangoshizu) : « Défendre la tranchée jusqu'à la mort ». Une telle organisation est vraisemblablement unique au Japon. On ne la retrouve pas dans le cas des mouvements lutteurs, par exemple, contre la pollution.

Des erreurs des autorités, qui n'ont tenu compte des objections des paysans à une époque où les Japonais prenaient conscience des maux (pollution, destruction de l'environnement) provoqués par une croissance aveugle, ont donné à l'affaire du nouvel aéroport de Tokyo une ampleur inimaginable dans un autre pays.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

UN ATTENTAT À L'EXPLO-SIF a eu lieu dimanche 26 mars à Santiago, près du domicile de M. Eugenio Reyes, recteur de l'université technique de la capitale chilienne. Selon la police, il n'y a eu que des dégâts matériels. — (A.F.P.)

Colombie

M. MIGUEL DE GERMAN RIBON, ambassadeur de Colombie à Paris de 1970 à 1974, propriétaire d'une importante entreprise d'exportation de fleurs, a été enlevé samedi 25 mars à Bogota, a-t-on appris lundi dans la capitale colombienne. Les ravisseurs n'ont pas encore fait connaître leurs intentions, et on ignore s'il s'agit d'un enlèvement politique ou criminel. — (A.F.P.)

Guinée

LA MOITIÉ DU MILLION « PÉRIPIÈRES DE FORÊTS CLASSES » a été détruite par des incendies dus à la sécheresse, et la récolte céréalière n'atteindra pas 100 000 tonnes en 1978 alors que les besoins annuels du pays oscillent entre 500 000 et 600 000 tonnes, a déclaré samedi 26 mars à Conakry le président Sekou Touré. — (Reuter).

République

Sud-Africaine

VINGT-SIX MILLE BLANCS ont quitté définitivement l'Afrique du Sud en 1977, annoncent les statistiques officielles rendues publiques à Johannesburg. Pendant la même année, 24 523 Blancs sont venus s'y établir dont 8 077 en provenance de Rhodesie. La population blanche d'Afrique du Sud a ainsi enregistré l'année dernière une diminution de 1 178 âmes, ce qui représente un changement de tendance. Elle avait augmenté de 30 888 personnes en 1976 et de 40 209 en 1975. C'est la seconde fois depuis 1945 que la population blanche d'Afrique du Sud enregistre une diminution. En 1960.

Saint-Domingue

M. GUILLERMO RUBIO FIRMEN, dirigeant du mouvement de guérilla « Les Trinitarios », a été tué dimanche 26 mars et arrêté la police. — (A.F.P.)

Turquie

LES CADAVRES MUTILÉS de cinq ouvriers ont été découverts dans une carrière à Ispahankoy, sur la rive asiatique d'Istanbul. Selon certaines informations, les cinq

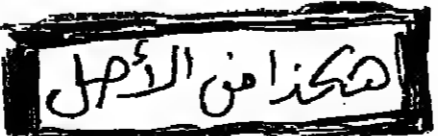
hommes, qui ont été torturés avant d'être achevés à coups de pistolet, auraient été tués parce qu'ils avaient construit sans autorisation des baraquements dans un bidonville de la région. Pour la presse de droite en revanche, les victimes, qui étaient affiliées à un syndicat de droite, auraient été enlevées et exécutées par des extrémistes de gauche. Quarante personnes ont été appréhendées. — (A.F.P.)

Venezuela

LE REDACTEUR EN CHEF de l'hebdomadaire *Basumen*, M. Jorge Olavarría, est réfugié à l'ambassade de Nicaragua, à Caracas, s'étant vu « persécuté politiquement » par le gouvernement vénézuélien. Ancien ambassadeur de son pays en Grande-Bretagne, M. Olavarría avait été arrêté en novembre dernier et détenu plus d'un mois ; il était accusé d'avoir essayé de s'approprier des biens appartenant à son ex-épouse. — (A.F.P.)

Zaire

LE GOUVERNEMENT DE KINSHASA a qualifié de « mensonges », samedi 26 mars, les accusations de Louanda selon lesquelles ou colonel-maire aurait le 20 mars (le Monde daté 28-27 mars), attaqué la ville angolaise de Colinda. — (Reuter).



هكذا من الإصملى

Le Monde

Société

LA LIBÉRATION DU BARON EMPAIN

Dans une rue d'Ivry

(Suite de la première page.)

Selon M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, Alain Caillol a été à son interlocuteur : « C'est fou. Le rapt n'est pas un acte de violence. On ne s'attend pas à ce que le baron Empain se fasse kidnaper. Il faut réfléchir le baron ». D'après M. Ducret, les ravisseurs n'ont pas cherché à discuter, « ce qui prouve que Caillol est le chef ».

Deux heures plus tard, le baron Empain était libéré après deux mois et trois jours de détention. L'industriel a été, semble-t-il, durement traité lors de sa longue séquestration. Il était enchaîné et il portait une cageule. Le baron Empain a explosé un communi-saïre Otavillo qui avait été changé plusieurs fois de « prison ».

Au Druggstore Opéra, personne n'a remarqué que son nom ni le personnel, ni apparemment les consommateurs, très nombreux ce dimanche de Pâques. Au sous-sol de l'établissement où sont installés les toilettes et où l'on dirige généralement les clients désirant téléphoner, les quatre employés de service ont été libérés et ont apporté la libération par les journalistes venus les interroger. « Il

défile ici cinq mille personnes par jour, explique l'un d'eux, nous ne faisons pas attention ».

Il se pourrait cependant que le baron Empain ait téléphoné d'une cabine de l'un des restaurants du premier étage. Celle-ci serait suffisamment isolée, précise la direction, pour que les clients puissent les utiliser sans être remarqués.

Ce lundi 27 mars, le baron Empain se repose à son domicile. On ignore pour l'instant quand il sera interrogé. Les enquêteurs de la brigade criminelle sont cependant parvenus à identifier deux autres ravisseurs. « Quant aux autres membres de la bande, a précisé M. Ducret, ils sont en cours d'identification ». Selon la brigade criminelle, une dizaine de malfaiteurs ont participé à l'organisation, à l'exécution du rapt et à la séquestration de l'otage.

Aussitôt après la libération de l'industriel, les policiers ont été chaudement félicités. Tout d'abord par le ministre de l'Intérieur, M. Christian Bonnet, puis par le préfet de police, M. Pierre Somville. « Le mérite de cette heureuse issue revient à la police judiciaire », a déclaré ce dernier. M. Ducret, directeur de la police judiciaire, a ajouté quant à lui : « C'est un succès, nous avons peut-être pris des risques. Cela prouve que nous avons eu raison... ».

soit 24 mars, lors de la tentative de remise de la rançon (Le Monde date 28-27 mars), Alain Caillol avait été immédiatement placé en garde à vue et amené à la direction de la police judiciaire, qual de Orfèvres, pour y être interrogé. Il avait d'abord nié sa participation au rapt du baron Empain, affirmant ne connaître que Daniel Duchâteau, qui était

Dans la presse parisienne

CHAUSSÉES-TRAPÈS ET MÉTRO

La libération du baron Empain fait naturellement l'objet de tous les quotidiens parisiens. « Empain libéré » titrent, l'un et l'autre, l'Aurore et l'Humanité. Le premier, en indiquant : « Spécificité réussie de la police française ». Le second, que : « Ses ravisseurs l'ont déposé vivant, mais mutilé ». Ce dernier journal se demande aussi si les gangsters « ont été écorchés par les chausse-trapés de la police » ou s'ils « ont répondu à l'appel de leur complice capot ». Plus précis encore, la Figure (libre) observe que le baron a été « contraint de prendre le métro jusqu'à l'Opéra... ».

Le Matin de Paris, le Quotidien de Paris et France-soir insistent sur l'importance des arrestations de vendredi, et Libération ne dit rien... puisqu'il ne paraît pas ce lundi.

« Cerner sa personnalité »

Les policiers qui ont participé à l'enquête seront reçus, ce lundi 27 mars, par M. Bonnet, ministre de l'Intérieur, qui fera ensuite une déclaration à la presse. Après son arrestation, vendredi

D'ALAIN CAILOL A DANIEL DUCHATEAU

DES BIBLIOTHÈQUES... DE FAÇADE

Alain Caillol, le malfaiteur arrêté par la police lors de la remise de la rançon manquée le 24 mars, est né le 21 septembre 1942, à Bézier (Hérault). Il avait pour façade la succursale montpelliéraine de la Maison des bibliothèques, établissement spécialisé dans la vente de meubles de bibliothèques. Domicilié à Saint-Martin-de-Londres, près de Montpellier, dans une villa coquette, luxueusement meublée et pourvue d'une piscine, Alain Caillol était tenu par ses voisins pour un honnête commerçant, parfois absent « pour affaires ».

L'HÉRITIER

Daniel Duchâteau, tué vendredi 24 mars, au cours de la fusillade de l'avenue du Sud, était âgé de trente-neuf ans. Il avait commencé, en 1963 par un half-tup dans une banque de Rosny-sous-Bois, se « cartilla » dans la milieu, sous la direction de Jean Moscone, associé à Jean-Charles Williquet. Condamné à quinze ans de réclusion criminelle en 1966, il est libéré en 1972 pour bonne conduite.

Daniel Duchâteau avait raconté, dans un récit publié en 1974, « Sainte-Anne, près-mour moi », comment il avait simulé, pour tenter d'échapper à la cour d'assises, de graves troubles psychiques. Le récit de cette expérience et de sa vie de truand, puis de prisonnier, constitue le volume de ce récit. Il est à noter que la « préhistoire » de l'enlèvement du baron Empain se trouve peut-être dans les projets, échoués, jadis par Jean-Charles Williquet, d'entreprendre des personnalités du monde des affaires. Une fois Williquet et son ami Moscone retournés en prison, Daniel Duchâteau se trouvait être « l'héritier » de semblables desseins...

AVENUE FOCH

Dès la nouvelle de la libération connue, des dizaines de journalistes ont afflué devant le 23, avenue Foch, où le baron Empain venait de regagner après soixante-trois jours de séquestration.

La pluie fine et glacée qui tombait depuis 23 heures n'arrêtait guère les journalistes — une vingtaine tout au plus — à demeurer longtemps sur place. Un couple de jeunes gens serré sous un parapluie vert, quelques adolescents perchés sur des voitures radio-électriques, des gens du quartier, pour la plupart, moins émus que curieux.

Discés devant l'entrée de l'immeuble, une dizaine de policiers en civils attendaient l'arrivée du baron ni ne savaient à quelle heure exactement il avait regagné son domicile. A 23 h. 53, le sonneur sonne, le baron Empain satisfait, le chauffeur, le domestique Pierre Otavillo, chef de la brigade criminelle, s'efface, accompagné du commissaire Roussard.

C'est la rue, les flashs crépitent, les microphones s'agitent. Malgré le brouhaha, le commissaire Otavillo confirme que le baron a bien été mutilé — ablation d'une phalange... mais que son état n'est pas digne d'être qualifié. Non, la rançon n'a pas été versée. On les ravisseurs se sont laissés féliciter par l'appel téléphonique de leur complice.

Enlourés de toute part, pressés de questions, les deux policiers parviennent avec peine à regagner leur voiture. Les badauds se dispersent. Au quatrième étage, une jeune fille, le domestique de fourrure qui n'a pas quitté son balcon de la soirée, tourne les talons. Des agents municipaux marchent en place des barrières métalliques désormais inutilisées. Au dernier étage du grand immeuble blanc, le baron Empain est maintenant seul avec les siens. — B. L.-G.

Deux mois et trois jours de détention

Le baron Edouard-Jean Empain est entré par deux hommes masqués, non loin de son domicile parisien, 23, avenue Foch (19^e), qu'il venait de quitter à bord d'une 601 Peugeot conduite par son chauffeur. L'enlèvement, très bien organisé, est réalisé sans violence. Le chauffeur, immédiatement relâché par les ravisseurs à la porte Maillot, prévient la police. Les deux véhicules ayant servi au rapt seront retrouvés non loin de la porte Maillot, tandis que la 601 du baron sera découverte dans la soirée, abandonnée dans un parking de la porte Champerret.

Le 21 JANVIER. — Deux appels téléphoniques anonymes, l'un à la station de radio R.F.M., l'autre au quotidien régional « l'Est républicain », revendiquent l'enlèvement au nom des Noyaux armés pour l'Autonomie populaire (NAPAP). Le baron sera libéré, dit-on, le 27 janvier à midi, deux membres de la Fraction armée rouge, Imraget Moelet et Holt Poble, ainsi qu'un membre des NAPAP, Christian Harbolot — soupçonné d'avoir été Jean-Antoine Tramez, le meurtrier Pierre Overney, — ne sont pas libérés.

Le 25 JANVIER. — De nombreux correspondants anonymes, en France et en Belgique, revendiquent le rapt. La police doute du caractère politique de cette affaire.

Le 26 JANVIER. — M. Gérard Berger, porte-parole du ministère de l'Intérieur, indique que les ravisseurs du baron Empain ont pris contact « avec son entourage » et réclament une rançon après avoir « révéler la preuve qu'ils détenaient le

baron » (Le Monde) du 27 janvier) en envoyant une lettre écrite et signée de sa main.

Le 28-31 JANVIER. — Un très important dispositif policier est mis en place à Paris et dans la région parisienne. De vastes opérations de contrôle d'identité sont effectuées jour et nuit, dont on ne sait pas très bien s'il est pour une éventuelle de retrouver le baron Empain — ou tout au moins de gêner les ravisseurs — ou bien de permettre l'arrestation d'un gangster « en cavale ». Yves Maupetit. Ces opérations de police restent sans effet (Le Monde) des 28-29 et 31 janvier).

Le 31 JANVIER - 6 FÉVRIER. — Le porte-parole du ministère de l'Intérieur annonce qu'il fait, pour la dernière fois, une communication à l'ensemble de la presse (« Le Monde » du 1^{er} février). Désormais, les informations publiées par la presse ne seront que l'expression de rumeurs diverses. On parle d'une rançon de 30 à 100 millions de francs. L'envoi à la famille du baron d'une phalange de l'auriculaire de ses enfants ne sera pas démenté par les enquêteurs, tandis que l'envoi de son index sera démenti.

Le 2 février, le parquet de Paris ouvre une information judiciaire pour arrestation illégale et séquestration de personne. M. Louis Chauvaud, premier juge d'instruction, est chargé du dossier. Les autorités judiciaires et policières continuent d'observer le silence à propos de cette affaire. Les rumeurs continuent donc, elles aussi.

On s'interroge sur l'identité des personnes choisies par la famille pour négocier avec les ravisseurs. On parle de différents collaborateurs du baron... le général Albert Enchelet, M. René Engen, — d'un avocat, M. Robert Badinter, qui publie un éditorial (Le Monde) du 28 février), de M. Max Faraud, ancien directeur général de la police judiciaire.

Le 7 FÉVRIER. — « France-Soleil » annonce que les ravisseurs ont envoyé une nouvelle photo du baron à sa famille. L'information n'est pas confirmée.

Le 23 FÉVRIER. — Un mois après l'enlèvement du baron, de nouvelles rumeurs font état d'un « essai pressé » de la rançon. Les enquêteurs se sont rendus le 22 février à Merville, où les ravisseurs auraient eu rendez-vous avec le négociateur pour la remise de la rançon. Ce versement ne semble pas avoir eu lieu.

Le 11 MARS. — Une carte portant le nom du baron Empain est découverte à Lyon, où il s'agit d'un courrier, disent les enquêteurs.

Le 21 MARS. — Une dernière rumeur, démentie par le secrétaire particulier du baron Empain, tente de faire croire que le baron aurait pu être libéré le soir du 13 mars, à condition de ne pas se montrer au public.

Le 21 MARS 1978. — Lors de la remise de la rançon sur l'autosoleil du Sud, près de l'Hôtel-Roses, l'un des ravisseurs est tué par la police au cours d'une fusillade. Un deuxième, Alain Caillol, trouve « six ans, légèrement blessé, est arrêté.

A la conquête de son empire

Jeune, riche et « bien né », le baron Edouard-Jean Empain est l'héritier d'une des plus grandes dynasties industrielles d'Europe.

Né le 7 octobre 1937 à Budapest, Edouard-Jean Empain, de nationalité belge, est le fils du baron Jean Empain et de la baronne, née Rozal Rowland. Edouard-Jean vient en France faire ses études, peu brillantes de son propre aveu puisqu'il ne dépassa pas le niveau du baccalauréat.

Grand, blond, flamboyant, il épouse, à l'âge de vingt ans, en 1957, une ravissante Allemande, qui lui donne trois enfants. Le même année, il assiste à son

premier conseil d'administration. Pourtant, pendant le dixième anniversaire du groupe familial, créé par un de ses cousins devenu son beau-père.

Sous contrôle « étranger »

La même année, le jeune baron devient de surcroît vice-président du groupe Schneider, dont le groupe Empain a acquis une importante part de capital. En effet, après le mariage, en 1960, du chef de famille, Charles Schneider, qui ne laissait pas d'enfant, les héritiers, ne s'entendant pas, avaient vendu au groupe belge le quart des actions de la prestigieuse firme du Creusot fondée en 1836.

En 1969, M. Jean Forgeot, qui le transmet quelques mois plus tard au baron. L'opération est entérinée par la justice française, qui y voit l'exercice de l'un des attributs du droit de propriété.

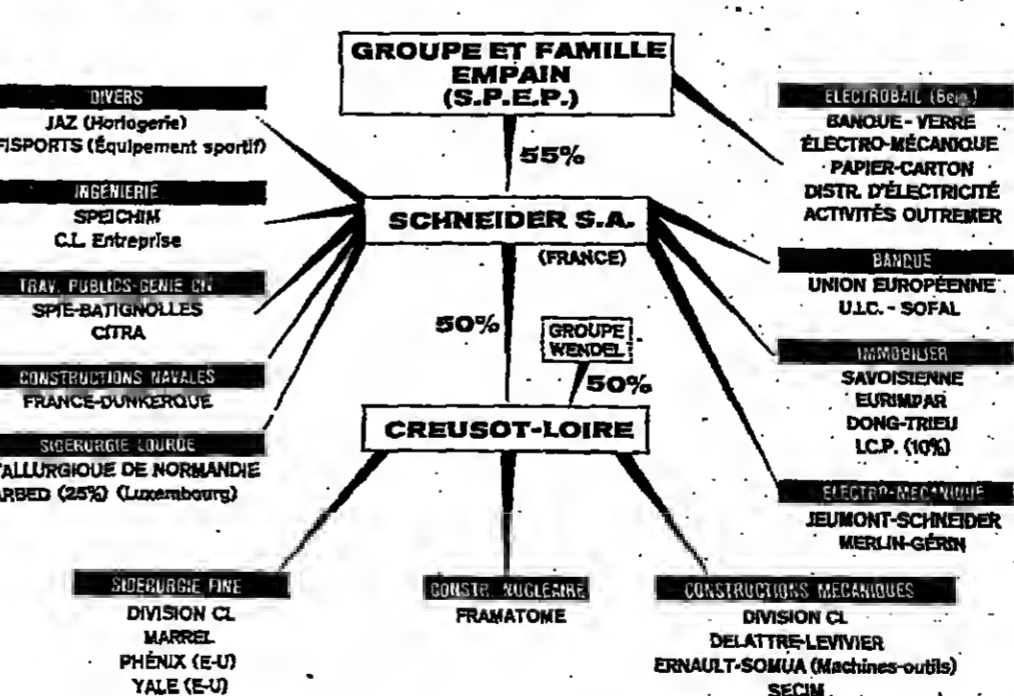
IMBROGLIO

L'heureux dénouement de l'affaire Empain se double d'un imbroglio judiciaire-policier en ce qui concerne les conditions dans lesquelles Alain Caillol a été amené à « ordonner » la libération du baron.

Son bras séculier

Le baron Empain a choisi : il va renforcer les secteurs lourds de son groupe, auquel il fait prendre un virage décisif : celui du nucléaire. Dès 1967, il a acquis la licence du groupe américain Westinghouse pour la construction de réacteurs nucléaires à eau pressurisée. Il continue, avec son partenaire d'outre-Atlantique, la filiale Framatome, qui sera son bras séculier dans ce secteur.

UN RÉSEAU COMPLEXE DE SOCIÉTÉS



L'organigramme ci-dessus a été volontairement simplifié pour une meilleure compréhension, car le contrôle de la famille Empain sur le groupe qui porte son nom et sur l'ensemble de la construction Empain-Schneider s'exerce au travers d'un réseau très complexe de sociétés holding se contrôlant réciproquement, dont la clef de voûte est le holding familial, la Société parisienne d'études et de participations (SPEP).

Dans ce réseau, figurent la Compagnie française des distilleries de l'Indochine, la Compagnie parisienne de l'air comprimé, Fagaz, Electrorail. S'y ajoutent, outre Schneider S.A., pivot des par-

ticipations françaises, un certain nombre de sociétés purement financières (la S.A. de la Chaussière, la Société immobilière et minière de Dong-Trieu, la Compagnie financière de l'Union européenne), qui assurent ou complètent le contrôle de nombreuses filiales (Jaz S.A., Spechim). D'une façon générale, le groupe et la famille Empain utilisent au maximum la formule qui consiste à contrôler une série de sociétés en cascade, même si on n'y possède pas la majorité. Au total le groupe Empain représente un ensemble de 150 sociétés employant environ 120 000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel de 22 milliards de francs.

JUSTICE

Texte vertical sur la droite de la page, contenant des informations supplémentaires et des titres de sections, dont certains sont partiellement coupés par le bord de la page.

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Deux mille hommes de troupe commencent le nettoyage des plages

Le dynamitage de l'épave est envisagé

Le mardi 28 mars verra débuter sur les côtes du Finistère et une partie des Côtes-du-Nord la grande opération de nettoyage du rivage. En effet, après les marées d'équinoxe qui, durant le week-end, ont déposés le mazout de l'Amoco-Cadiz sur de vastes étendues, la mer va se retirer chaque jour davantage pendant une semaine.

Ainsi, sur ces espaces découverts et pollués, les 2 000 hommes de troupe et les centaines de volontaires civils qui sont à présent à pied d'œuvre vont pouvoir travailler. Mais il faudrait dix mille hommes pendant deux mois pour pouvoir tout nettoyer, a précisé M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, qui, sur place, supervise les opérations. Ces dernières sont d'autant plus longues que l'épave du pétrolier continue à

lâcher son contenu. Aussi, pour en finir, a-t-on envisagé de dynamiter les citernes de l'Amoco-Cadiz et de répandre à la mer le reste de sa cargaison.

Actuellement, la nappe se cantonne toujours dans le même secteur, dessinant un croissant de la pointe du Croquet jusqu'à l'île de Bréhaut. Cependant, le centre météorologique de Rennes-Saint-Jacques n'est guère optimiste pour les soixante-douze heures à venir. Les nappes polluantes pourraient être poussées vers le Cotentin par des vents assez forts du sud-ouest à ouest.

Les moyens mis en œuvre par la marine nationale pour disperser les nappes se renforcent. Un escorteur est arrivé de Toulon, ce qui porte à trente-cinq le nombre des bâtiments mobilisés à Brest; une vingtaine

d'autres sont en alerte à Cherbourg. On estime à environ 13 000 tonnes la quantité de mazout mélangé d'eau qui a, jusqu'ici, été récupérée dans les ports et sur les grèves.

La solidarité nationale continue à se manifester par l'arrivée de jeunes volontaires et l'envoi de matériel ainsi que d'aides financières.

Manifestations de colère et d'exaspération dans la nuit de samedi à dimanche, un local commercial appartenant à la société Shell, situé à 10 kilomètres au sud de Rennes, a été détruit par une explosion. L'attentat a été revendiqué par le Front de libération de la Bretagne. Ce lundi 27 mars, les partis de gauche et les syndicats appellent la population du Finistère à une manifestation qui se tient

à Brest. Durant ce week-end, d'autres rassemblements ont eu lieu à Lorient et à Quimper.

Enfin, en application des décisions prises au dernier conseil des ministres, le « Journal officiel » du dimanche 26 mars publie une série de mesures anti-marée noire. Un décret n° 1061 détermine les pétroliers à prévenir les autorités de leur arrivée dans nos eaux territoriales; ils doivent signaler toute avarie lorsqu'ils sont à moins de 50 milles des côtes. Une circulaire enjoint aux préfets maritimes d'interdire l'approche des tankers à moins de 7 milles, de reculer au maximum leurs ralis - de trafic, de prévoir enfin pour ces navires des chemins d'accès aux ports et aux rades. Un décret officialise la subvention de 5 millions de francs qui a été prévue pour indemniser les pêcheurs et les ostréiculteurs.

SAINT-MALO : sauver le sable

De notre correspondant

Saint-Malo. — Le sillon de Talbert, entre Tréguier et Lézardrieux (Côtes-du-Nord), a subi pendant tout le week-end une marée noire; celle-ci est polluée et celle qui n'est pas encore. Les bénévoles de l'île de Bréhaut, située un peu plus à l'est, n'ont cessé pendant ces deux jours de renseigner les habitants de la Bretagne encore propre sur les déplacements des nappes de pétrole; pour l'instant, quelques irrasions entourent l'île; la marée noire n'a pas progressé pendant les dernières quarante-huit heures.

Rest de la Bretagne et l'ouest du Cotentin se préparent toutefois au pire. Partout le plan Polmar est en vigueur. La côte est en état de siège. Engins de travaux publics et camions militaires se côtoient sur le littoral. Les ostréiculteurs n'ont pas hésité à prendre des mesures drastiques: décaler les huîtres et les mettre dans des sacs qui ne sont plus touchés par la marée, mais on ne peut rien faire d'autre. Il ne faut surtout pas de Basson qui nichent sur les Sept-Îles. Pour le moment, ils tiennent le nid avec ardeur.

BREST : de nouvelles règles de circulation maritime entrent en vigueur

De notre correspondant

Brest. — A la pointe de la Bretagne, de nouvelles règles sont entrées en vigueur. Le vice-amiral d'escadre Cotondre, préfet maritime de la 1^{re} région, a pris un arrêté, le 25 mars. Désormais, le passage des pétroliers doublement protégés est représenté de deux nappes à l'ouest, soit à sept kilomètres (12,8 kilomètres) au lieu de cinq. Les pétroliers devront, dans ce cas de force majeure, se tenir constamment sur la gauche à moins de deux milles marins de la zone de séparation entre les couloirs de navigation montant et descendant. D'autre part, la navigation est également réglementée dans le ras de Sein et le chenal du Four. Ces chenaux sont interdits à tout navire transportant des substances nocives et dangereuses et aux pétroliers de plus de 70 mètres et aux autres navires de plus de 90 mètres.

L'arrêté du préfet maritime de Brest s'ajoute à celui du préfet par le conseil des ministres la semaine dernière et par les Journaux officiels du 26 mars. Une surveillance permanente de la marine nationale débutera le mardi 28 mars. Jusqu'à lors, elle

CHERBOURG : Français et Britanniques aux aguets

De notre correspondant

Cherbourg. — Tout en fournissant son aide aux ostréiculteurs qui transportent leurs huîtres vers les ports du Morbihan ou de la baie de Seine, la marine nationale a mis en place un important dispositif au large du Cotentin, de concert avec la Royal Navy, force anglaise ainsi qu'accord signé en 1977 destiné à assurer la coopération franco-britannique en cas de catastrophe majeure dans la Manche. N'est-ce pas le vice-amiral Jacques Vissac, préfet maritime de Cherbourg, qui écrit-il y a trois mois déjà, lors de la signature de cet accord: « Des risques d'accident sont susceptibles de se produire sur les côtes; il est donc primordial que les Français et les Britanniques engagent une trentaine de bâtiments destinés avant tout à protéger les îles anglo-normandes. Mais ils ne peuvent pas être déployés à la disposition des autorités françaises. Cherbourg a été choisi comme base arrière; un pétrolier ravitailleur et deux autres navires de la flotte française sont assignés dans les eaux normandes. Le Cotentin dispose de lundi d'une vingtaine de bâtiments de cette nature en déplacement. Mais Français et Britanniques ne sont pas mis d'accord sur les modalités à utiliser. Du côté de la

ALLEGEMENT DE LA MARÉE NOIRE

Un moyen de...

Royal Navy, on est décidé à traiter les nappes approchant les îles. L'effort des autorités locales fait, en effet, passer la proportion de leurs plages avant la préservation des herbiers. Les Français ont stocké des produits dispersants qu'ils utiliseront que dans les zones autorisées par l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, c'est-à-dire sur les fonds de plus de 50 mètres.

Pour sa part, M. Louis Darinot, maître de Cherbourg et député de la Manche, a tenu samedi une conférence de presse en tant que délégué national du P.S. aux questions maritimes. Devant une assistance inquiète et passionnée, il a rappelé que son groupe a proposé le 15 avril 1976 de créer une commission d'enquête parlementaire sur les conditions de navigation des pétroliers dans la Manche.

« J'avais demandé que cette enquête porte sur les conditions de navigation de l'Olympic-Grassy, la lenteur des réactions et les mesures prises pour faire face à la pollution de la mer dans le secteur d'Ouessant », a-t-il dit. Il a précisé qu'il a été décidé que la majorité avait accepté une action auprès du tribunal administratif.

RENÉ MOIRAND.

Naufrage et chantage

(Suite de la première page.)

Il faudrait un archiviste doué d'une patience bénédictine pour en faire la liste et d'une intuition géniale pour en jauger la distance qui sépare les effets et les causes, ou plutôt la cause puis l'effet est unique: l'argent. Quant aux effets, ils participent d'un large éventail qui s'étend de la guerre aux campagnes politiques à travers quelques faits divers dont peut-être un assassinat par-ci par-là... C'est pourquoi il ne faut pas partir à l'assaut du diable sans armes. La meilleure est le sang-froid. Il montre une société bâsée sur le profit et, par conséquent, soumise à ses lois. « S'annonce », encore un mot latin qui fait penser aux filles du même nom, à la débâcle, à la servitude, à l'assommoir... comme à chantage, n'est pas un mot indigne (d'ailleurs il n'existe pas, seul leur usage... Les deux sens disent bien ce qu'ils veulent dire. La société est soumise à la loi du profit et elle ne peut l'approprier que par le chantage.

Les navires pétroliers ne naviguent sans que soient prises toutes les conditions de sécurité; mais gardons présent à l'esprit que, si nous étions plus exigeants, ils

iraient ailleurs. Naguère des fonctionnaires du fisc ont déclaré n'être pas très pointilleux sur la Côte d'Azur pour ne pas faire fuir les touristes. Les exemples de ce genre de contrainte sont nombreux. L'Amoco-Cadiz allait au Havre. Si un jour elle était dans la tête, il va à Rotterdam; sinon lui, dix mots l'entité qu'il représente. Et voilà la population ouverte du Havre gravement lésée, ainsi que quelques intérêts moins protégeables. Si l'Amoco crée d'autres passants. Ne vaut-il pas mieux courir le risque?

« Laissez venir à moi les gros pétroliers », tel est le vœu de tous. Il suffit de parcourir les chantiers qui attendent des commandes, les ports qui attendent du fret, et de savoir à quelle concurrence acharnée se livrent les pays. Telle est la réalité.

Il faudrait donc se mettre tous d'accord. C'est impossible, dit-on; d'un la permanence de cette collusion sont le plus éblouissant scandale. Et pourtant l'accord est réalisé dans un domaine voisin, celui de la navigation aérienne, où tout a été mis en œuvre, dès avant la guerre de 1914, pour qu'un contrôle, parfois exagérément tatillon, s'exerce, selon les techniques les plus perfectionnées, sur la construction des appareils, la qualification des équipages, les horaires de vol, la succession des arrivées et des départs. Pourquoi? Pour une raison très simple. La navigation aérienne souffrait d'un préjugé (véridique, hélas) assez souvent il y a cinquante ans), celui du danger qu'elle présentait. Elle inspirait la peur. Unis dans cette peur, les pays se sont toujours mis d'accord, au point que la réglementation aérienne a pris, dans le trafic, une importance primordiale. Aujourd'hui, si elle n'existait pas, le trafic serait totalement impossible.

La navigation maritime, au contraire, familière bien sûr, avec ses drames, familière aux yeux, n'est pas entrée dans les temps modernes avec l'holocauste de l'événement. Les bateaux, ça va sur l'eau, la plupart du temps sans problème. Alors on a laissé courir, laissé flôtter. C'est aujourd'hui seulement que les choses commencent à aller mal. Une peur nouvelle, imaginable il y a trente ans, naît, grandit, nourrie de catastrophes plus fréquentes. A quel seul déclencheur... elle enfin une réaction collective, et même sans attendre l'accord de tous les pays, pourquoi le nôtre ne prendrait-il pas d'initiative?

CASAMAYOR.

Responsabilités partagées

(Suite de la première page.)

Même les combinaisons, les pelles et les seaux ont manqué jusqu'à la demande des maîtres d'œuvre de cette étrange opération de nettoyage sur Brest. Quant à déterger le biodegradable qui sera nécessaire pour nettoyer la côte même par terre ou en plongée, le plan Polmar, plan de rigueur et scandaleux les étudiants et les lycéens bretons devant les préfères de Saint-Brieux dans le département de la Manche.

Même dans la répartition des autorités et des compétences le plan Polmar s'est révélé insuffisant. Au bout d'une semaine de travail, les services de l'Etat et ceux qui venaient proposer leurs services erraient de Brest à Lorient en passant par Plou-du-Havre et Saint-Brieux dans l'empire d'y trouver enfin ces responsables.

Le naufrage d'un ministre

Pour stopper cette efflorescence administrative et reprendre les choses en main, le gouvernement s'est enfin décidé, le 23 mars, à déléguer en Bretagne M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur. Ce faisant, il a officialisé l'incroyable effacement du ministère de l'Environnement dans toute cette affaire. Pour aider les associations qui représentent les dégâts causés à la faune et tentent de sauver ce qui peut l'être, on s'est enfoncé à Brest qu'un seul fonctionnaire de la protection de la nature. Quant aux subsides demandés, ils ne sont toujours pas arrivés. La marée noire a englouti pas mal d'illusions. Elle a aussi emporté avec elle l'aimable fiction du ministère de l'Environnement.

Mais du même coup elle a accru la suspicion du public à l'égard des autres plans de sécurité civile comme les plans Orsec-Rad, qui servent essentiellement en cas d'accident nucléaire. Ces plans, on ne sait pourquoi, ne sont pas arrivés. Auront-ils la même « efficacité » que les plans Orsec-Rad devant une autre catastrophe nationale.

Un ministre a également pris un départura la marine nationale, qui n'a pas encore compris que la protection du territoire passe aussi par la surveillance des super-tankers. Il a fallu que ce soient les parlementaires communistes qui le lui fassent remarquer. Si un navire étranger était venu gendarmé les zones de pêche, ça donnerait les parcs à l'ère industrielle. Les oiseaux trouveraient-ils la mer? C'est pourtant un même résultat

qu'aboutit l'échouage de l'Amoco-Cadiz.

La marée noire souille l'effacement et la colère des élus bretons. Mais l'établissement public régional, ni le conseil général du Finistère, ni les communes de bord de mer n'ont consacré leur moindre centime à leur défense. Est-ce normal que Morlaix attende de Marseille des barreaux Liotard pour protéger la protection de ses parcs à huîtres?

Lorsqu'en 1949, la forêt landaise est partie en fumée (autre catastrophe historique), pour 40 % de la forêt de la région, les départements des Landes et de la Gironde ont réagi. Ils ont créé et financé de concert un corps de pompiers forestiers qui, depuis, fait merveille. Chaque région doit donc se défendre elle-même. Pour la Bretagne, c'est la pollution par les hydrocarbures.

Le conseil général du Finistère, la communauté urbaine de Brest et la chambre de commerce sont particulièrement fiers de la forme de radoub dont ils finissent le grand chantier 700 mètres de long. Elle est justement destinée à réparer les super-tankers de plus de 200 000 tonnes. On compte qu'en 1978, toutes les associations de pétroliers géants pour donner du travail aux métallos bretons. Mais on n'a rien fait pour protéger les pêcheurs. Singulière insouciance.

En l'occurrence les pêcheurs, ostréiculteurs et professionnels ne peuvent guère plaider non content. Aucune de leurs installations même expérimentales ne possède une moindre défense anti-pollution. Dès le 18 mars les affaires maritimes recommandaient aux professionnels de la mer de mettre à l'abri leurs engins et leurs embarcations. Certains n'en firent rien. Ceux-ci sont-ils fondés aujourd'hui à vitupérer contre les autorités?

Les écologistes eux-mêmes n'ont pas fait tout leur devoir. Certes, depuis le naufrage de l'Olympic-Grassy sur Ouessant en janvier 1976, toutes les associations bretonnes ont été en éveil et ont réclaté des mesures préventives. Mais, quand on leur demande quel est le laboratoire qui a dressé le bilan biologique des trois années mortes subies par la Bretagne en dix ans, elles sont bien embarrassées pour répondre. Et c'est avec stupeur que leurs militants rassemblés aujourd'hui, sur les plages, posent et crebent par milliers. Eux non plus n'avaient pas prévu cela.

Tout se passe comme si l'environnement était responsable avant oublié que vingt tankers défilent

chaque jour à 15 kilomètres du Finistère. Ils charrient dans leurs soutes 400 millions de tonnes de pétrole par an. Dans ces conditions, un naufrage écopé d'une formidable marée noire ne peut être considéré comme un accident exceptionnel mais comme le risque « normal » couru par la Bretagne.

On ne guérit pas de la maladie des marées noires en s'en remettant exclusivement à l'Etat. A une responsabilité collective doit répondre un effort collectif. Effort des professionnels de la mer, des municipalités et des départements littoraux pour se doter de moyens de défense rapprochés: barrages, pomports, produits nettoyants. Effort des associations de l'université du CNESEO pour étudier les effets de la pollution par les hydrocarbures, ses antidotes chimiques et biologiques.

Car les compagnies pétrolières, des ports autonomes, de l'Etat et même des nations de la communauté européenne (le pétrole de l'Amoco-Cadiz était destiné aux Britanniques et aux Néerlandais) pour installer à Brest un centre de lutte contre la pollution maritime doté de gros moyens ainsi qu'un groupe dédié porté de réparation des avaries en mer.

Effort des compagnies maritimes des chantiers navals pour modifier la conception des tankers. Près de cinquante pétroliers de plus de 200 000 tonnes sont actuellement en construction. Il n'est pas trop tard pour renforcer leurs dispositifs de sécurité. Mais la raison voudrait que ces monstres soient les derniers à être lancés.

Car la grande leçon de l'Amoco-Cadiz c'est que les machines géantes appellent des moyens de contrôle à leur mesure. De même qu'ils demandent un moratoire unitaire, les écologistes sont fondés à réclamer un moratoire dans la construction des super-pétroliers tant qu'on n'aura pas maîtrisé ces monstres. On ne peut plus jouer avec les éléments dans le domaine.

Enfin restera à régler la facture de la marée noire. Rappelons que celle du Heulen avait déjà coûté 160 millions de francs. Exactement ce que les assurances étrangères à payer dans le cas présent. Cette fois, la note risque d'être beaucoup plus lourde. A elle seule, la marine nationale dépense un million par jour pour disperser les nappes. Qui paiera ce que les assurances ne réglent pas?

MARC AMBROISE-RENDU.

Europe 1 : il y a quelque chose à faire...

Bottes, cirés, pelles et grands seaux, poubelles, rateaux, truelles pour récupérer les rochers, détergers et chiffons pour se nettoyer ensuite, sèche-cheveux pour sécher les oiseaux marqués, sont entreposés à la caserne de Brest; c'est une centaine de tonnes de matériel qui viennent d'être acheminés à la suite de l'opération « Il y a quelque chose à faire » en Bretagne organisée par Europe 1. Le vendredi 24 mars, les municipalités des communes sinistrées ont le contacté tandis que Pierre Bellemere lançait un premier appel auprès des chauffeurs de poids lourds. Ainsi dans une trentaine de villes, des camionneurs bénévoles ont chargé ce qui leur était apporté. A Paris, le contact a été fait entre les vingt maires d'arrondissements puis centralisés à l'Hotel de Ville. La sollicitation des véhicules qui ont roulé vers la Bretagne, le dimanche 26 mars, dispensant d'une autorisation spéciale du ministre de l'Intérieur, leurs trajets d'essence étaient pris en charge par Europe 1.

De très nombreux particuliers et diverses entreprises ont répondu à ce « S.O.S. marée noire » et fourni le plus souvent du matériel neuf: il semble que le plupart des demandes soient satisfaites. Ces objets peuvent être retirés à Brest dès ce lundi. De même les habitants et bénévoles bretons prêts à héberger les volontaires qui, à partir du mardi 28 mars, aideront au nettoyage de la côte peuvent dès à présent téléphoner au 258-50-20. Ceux qui répondent au nouveau appel « des bras pour le Bretagne » peuvent se mettre en rapport avec les centres qui, sur place, coordonnent les offres et les demandes de logement.

De son côté Antenne 1 élève les organisations de jeunes: la municipalité de Rennes recontacte les bénévoles d'aide bénévole, le deuxième chaîne, un collaborateur avec dix stations de FR 3, assurera un large relais auprès du public au cours du magazine « C'est la vie » (à 18 h. 40, tous les jours) et dans le prochain émission « Question de temps » (mercredi 29 mars, à 21 h. 30).

Europe 1 : il y a quelque chose à faire...

De très nombreux particuliers et diverses entreprises ont répondu à ce « S.O.S. marée noire » et fourni le plus souvent du matériel neuf: il semble que le plupart des demandes soient satisfaites. Ces objets peuvent être retirés à Brest dès ce lundi. De même les habitants et bénévoles bretons prêts à héberger les volontaires qui, à partir du mardi 28 mars, aideront au nettoyage de la côte peuvent dès à présent téléphoner au 258-50-20. Ceux qui répondent au nouveau appel « des bras pour le Bretagne » peuvent se mettre en rapport avec les centres qui, sur place, coordonnent les offres et les demandes de logement.

De son côté Antenne 1 élève les organisations de jeunes: la municipalité de Rennes recontacte les bénévoles d'aide bénévole, le deuxième chaîne, un collaborateur avec dix stations de FR 3, assurera un large relais auprès du public au cours du magazine « C'est la vie » (à 18 h. 40, tous les jours) et dans le prochain émission « Question de temps » (mercredi 29 mars, à 21 h. 30).

Handwritten notes and signatures at the bottom of the page.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

L'ALLÈGÈMENT DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES

Un moyen de relancer l'économie mondiale

Le 11 mars, la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a adopté à Genève une résolution de compromis dans laquelle les pays développés s'engagent à « adapter des mesures d'ajustement des conditions de l'aide publique au développement accordée dans le passé au d'autres mesures équivalentes », afin d'améliorer la situation du tiers-monde. Cette formulation, plus vague que le mar-

toire des dettes des pays pauvres demandé par les pays du tiers-monde, laisse aux gouvernements des peuples aisés une année pour inventer des remèdes appropriés à l'extrême disette financière des pays sous-développés.

Le professeur Angelopoulos, gouverneur de la Banque nationale de Grèce, explique ci-dessous comment l'allègement de la dette des pays en développement pourrait constituer un

élément de relance de l'économie mondiale, moyen qui devrait, selon lui, être complété par une politique hardie de prêts (25 milliards de dollars par an) à ces mêmes pays. Cette sorte de « plan Marshall » de l'investissement — dont l'idée a été évoquée dans nos colonnes par M. Ola Ulsten, ministre suédois (1) — ranimerait la production dans les pays industrialisés et accélérerait le développement chez les autres.

par ANGELOS ANGELOPOULOS

COMMENT peut-on faire sortir l'économie internationale de la crise qui dure depuis quatre ans ? Il n'y a pas de doute que sa cause profonde se trouve dans l'insuffisance des investissements productifs au cours des dernières années : insuffisance qui a eu pour conséquence de freiner la croissance économique et d'être un obstacle à toute reprise. En effet, au cours de la période 1960-1970, le produit national brut a progressé à un taux moyen annuel de 5,5 %, accompagné d'un taux d'inflation de 3,5 %, dans les pays occidentaux. Le P.N.B. a ainsi augmenté de quelque 910 milliards de dollars. Une somme de 150 milliards de dollars a été absorbée au cours de cette décennie par des dépenses militaires supplémentaires ; mais le reste a permis d'assurer le plein emploi et d'améliorer sensiblement le niveau de vie des populations.

Avec la « croissance zéro » des dernières années, non seulement le revenu national n'a pas augmenté pour assurer une amélioration du niveau de vie, mais on a enregistré une augmentation continue des dépenses militaires aussi bien que des dépenses pour l'aide sociale, en vue d'aider les chômeurs. Voici deux chiffres caractéristiques pour les États-Unis. L'augmentation des dépenses militaires était en 1976 de 15 % par rapport à l'année précédente, tandis que la croissance économique était négative, inférieure de 3,3 %. Le montant alloué à l'assurance-chômage

s'élevait à 18 milliards de dollars pour la seule année 1976.

Le montant global consacré actuellement au titre de l'assurance-chômage par les pays du bloc occidental est évalué à quelque 25 milliards de dollars. Et un tel montant était utilisé à des fins productives, il permettrait, en tenant compte de l'effet multiplicateur, d'accroître le P.N.B. de ces pays de plus de 50 milliards de dollars.

La cause et la conséquence de la situation actuelle est le recul des investissements productifs, général dans tous les pays industrialisés. Aux États-Unis, malgré une reprise récente des dépenses d'investissement, l'investissement global en 1977 n'aura pas dépassé, en termes réels, le volume de 1972. Les investissements actuels ne suffisent pas à compenser le retard accumulé les années précédentes. Selon une étude récente d'une grande banque suisse, il ressort que le volume global de l'investissement des douze pays occidentaux industrialisés est inférieur de 200 milliards de dollars à la somme qu'il aurait dû atteindre en 1975 et 1976, si les investissements s'étaient poursuivis au rythme des années précédentes. Ce lieu de marquer un temps d'arrêt. Cela signifie une perte de 350 milliards de dollars de revenu pour les douze pays industrialisés, au cours de ces deux années.

adoptent une nouvelle manière de penser et appliquent une politique basée sur le principe de la solidarité internationale. La prospérité étant indivisible et tous les peuples étant membres

(1) Le Monde du 2 mars.

d'une seule communauté, il sera difficile sans cela d'éviter les effets en chaîne de récessions successives, voire des réactions de violence. Il faut donc créer des conditions appropriées pour provoquer des investissements productifs et massifs dans tous les pays.

(Lire la suite page 12.)

UNE NOUVELLE APPROCHE DES PROBLÈMES DE L'EMPLOI

Comment éliminer les goulets d'étranglement ?

La connaissance qu'ont les pouvoirs publics en matière d'emploi est désormais assez précise au niveau national, mais elle reste très pauvre au niveau des marchés locaux où s'opère quotidiennement le rapprochement de l'offre et de la demande : on connaît les stocks et non les flux. Les additions faites par « secteurs d'activités » sont très utiles pour la réflexion économique, mais regroupent des éléments (entreprises ou postes de travail) trop différents

qualitativement. Les données sont disponibles par zones suivant des découpages administratifs souvent éloignés de la réalité des marchés locaux d'emploi.

On ignore pourquoi un ouvrier quitte tel poste de travail pour tel autre, accepte celui-ci et non celui-là. Il y a derrière ces « mouvements » des raisons qui ne tiennent pas seulement aux qualifications, au salaire et aux conditions de travail, et qu'il importe de décou-

vrir si l'on veut améliorer l'efficacité des interventions en matière d'emploi. M. Michel Valois fait partie d'une équipe de géographes, d'ingénieurs, d'économistes et d'urbanistes qui, dans le cadre de la mission Bassa-Seine, s'est efforcée depuis deux ans d'analyser de façon pragmatique le fonctionnement du marché de l'emploi dans la région de Rouen. Il expose ci-dessous les premiers résultats de ce travail original qu'il dirige.

Sortir de l'impasse

Aussi longtemps que cette situation persiste, l'inflation et chômage continueront à être en « association symbiotique », et resteront les virus de notre société.

Pour sortir de l'impasse, il faut que les gouvernements

AVANT que la crise n'entraîne des taux de chômage élevés pratiquement sur tout le territoire, on a vu souvent se reproduire le scénario

suivant : dans une petite ville, une importante usine ferait un pourcentage élevé des emplois de la zone. Évolution des marchés, fusions, concentrations : l'usine

ferme. Conséquence : le chômage entraîne le marasme du commerce local. Les pouvoirs publics interviennent et obtiennent qu'une autre usine vienne s'installer dans la zone. Ce coup de baguette magique apparaît quelquefois très décevant. En vallée de Seine, ce fut, par exemple, la fermeture des chantiers navals du Trait et l'envoi d'une usine fabriquant des coverts. Or les ouvriers professionnels de la construction navale sont partis vers d'autres chantiers navals et l'usine décentralisée se plaint de ce que les chômeurs dont l'administration lui avait certifié l'existence « n'existent que sur le papier ». On pourrait multiplier les exemples : maintien d'un taux de chômage élevé à Eibenh en dépit de la présence d'une usine Renault recrutant à 20 ou 30 kilomètres de distance pour pourvoir ses huit mille emplois ; impossibilité pour les aménageurs d'obtenir de nouvelles implantations d'activités sur l'immense zone industrielle de Douvain-la-Bassée, dans le Nord, après l'installation de l'usine Isuzu des

accords Renault-Pengout et dont on pensait qu'elle servirait de locomotive à la zone. On manque de qualifications ? Peut-être, mais le problème est beaucoup plus complexe : au Trait, les qualifications sont parties et c'est d'O.S. que l'usine nouvellement implantée a besoin !

Faut-il en conclure que, sauf à supprimer la liberté des salaires et des entreprises, on ne peut pas maîtriser les problèmes d'emploi ? Non. Simplement, le fonctionnement réel des marchés de l'emploi n'est pas connu.

Parce que la France a vécu longtemps dans l'exploration d'un plein-emploi sans gros problèmes, la recherche sur le fonctionnement des marchés du travail est restée un domaine « en jachère ». L'emploi, situé au cœur de la vie sociale, aurait pu devenir l'un des domaines privilégiés des sciences sociales, une discipline ou plutôt une interdiscipline à part entière.

MICHEL VALOIS.
(Lire la suite page 10.)

VERS UNE RÉFORME DES PRESTATIONS FAMILIALES ?

Définir le coût réel de l'enfant

Tous les partis politiques ont proposé, durant la campagne électorale, une amélioration des prestations familiales et les différentes tendances de la majorité n'ont pas été les plus timides, certaines — comme le R.P.R. ou le C.D.S. — suggèrent la création d'un revenu familial garanti, voire l'intégration d'une allocation unique dans le revenu imposable. M. Barre lui-même, dans le programme de Blais, s'est prononcé pour une progression

et une simplification des allocations familiales. Le président de la République étant favorable au principe d'un minimum, il est quasiment acquis que l'un des objectifs prioritaires du nouveau gouvernement sera de renforcer le statut de la famille. Objectif social mais aussi démographique puisque l'évaluation de la natalité, en France, reste très incertaine : l'arrêt de la baisse des naissances, constaté en 1975, ne s'est toujours pas traduit par une reprise réelle et,

depuis trois ans, la France n'assure plus le simple renouvellement des générations (moins de deux enfants par famille).

A la veille de l'assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), les 8 et 9 avril à Grenoble, consacrée aux « aspects familiaux de la fiscalité », son président, M. Roger Burnel, définit, ci-dessous, l'une des conditions nécessaires à toute réforme : la référence au coût familial de l'enfant.

par ROGER BURNEL

Il est grand temps de tenir compte du coût familial de l'enfant si l'on veut construire une société plus juste et plus solidaire. Ceux qui pensent — ou craignent — que l'on encombre le pays d'enfants trop nombreux créant des charges insupportables pour la collectivité font une analyse à très court terme et singulièrement fautive. Ils oublient qu'une politique quantitative et qualitative de la population est nécessaire pour garantir un équilibre permanent entre les actifs et les non-actifs (jeunes en formation et personnes âgées principalement), condition du développement économique et du progrès social. Ils refusent surtout que s'écrive une solidarité effective envers les parents et les enfants. Ils veulent ignorer la partie immergée de l'iceberg, et voient d'une manière déformée l'élément situé hors de l'eau.

Les personnes qui ont la responsabilité d'élever des enfants ne doivent pas être économiquement handicapées par le fait qu'ils assument un devoir personnel et social nécessaire. Ils ont normalement droit à une vie de qualité. On les sanctionne alors qu'on devrait les « favoriser ». Ne serait-ce que par simple instinct de survie ! Pour eux, nous ne demandons pas des privilèges, mais seulement la justice.

Certes, les responsabilités familiales ne sont pas uniquement matérielles et pécuniaires ; les aspects éducatifs gardent une signification psychologique et mo-

rale qu'on ne peut pas reléguer en second plan. Élever un enfant est un acte global indissociable. Pour apprécier le coût familial de l'enfant, il faudrait retracer toutes les dépenses de consommation que directement ou indirectement il génère, la consommation étant à envisager dans son sens le plus large : consommation de biens (nourriture, vêtements, équipements...) et usage de services (éducation, enseignement, logement, santé, culture, transports, loisirs...). Mais on devrait y adjoindre, en tant que « valeur ajoutée », l'appréhension économique de l'intervention des parents, et notamment de celle de la mère plus directement présente à certaines époques de la vie de l'enfant et lorsque les enfants sont nombreux au foyer (soins, éducation, activités ménagères...).

C'est de cette double évaluation, adaptée à des facteurs comme l'âge de l'enfant ou son rang dans la famille, qu'on déduirait une politique de compensation des

charges familiales, négociée selon trois volets : prestations en espèces, mesures fiscales et équipements.

Une procédure logique merdite de confondre la finalité des prestations familiales et celles de la fiscalité sur le revenu. On devrait donc renoncer à retenir un critère de ressources pour décider de l'attribution d'une prestation familiale. Seul pour répondre à des situations spécifiques permanentes (par exemple la disparition des parents ou l'existence d'un enfant handicapé) et toujours dans une perspective de logique, on devrait également abandonner la création d'« allocations de circonstances » qui compliquent les choses et affaiblissent la signification des vraies allocations familiales. Serait-il alors logique d'aboutir à une « prestation familiale unique » déterminée par rapport au coût familial de l'enfant, constitué du prix des dépenses de consommation et de la valeur de l'intervention de ses parents dans son entretien et son éducation ?

(Lire la suite page 11.)

Le prix du social

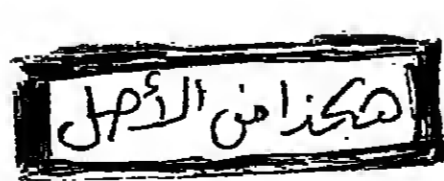
« **R**ENVOYER-NOUS le libéralisme de gestion, c'est-à-dire d'abord celle des prix, et nous serons en mesure de faire une bonne politique sociale... » La phrase revient comme un leitmotiv dans tous les propos patronaux, et M. Coyze ne se fera pas faute de la répéter mercredi lors de sa visite à l'Élysée. Mais dans un pays dont « l'avenir reste menacé par la guerre économique qui sévit dans le monde », selon la déclaration faite par le président du C.N.P.F. au lendemain du deuxième tour des élections, quelles mesures sociales le patronat peut-il négocier ?

Une forte hausse du SMIC ? Même établie sur deux ans, comme sont prêts à l'accepter la C.F.D.T. et la C.F.T.C., les chefs d'entreprise n'y sont pas favorables : nombre de P.M.E. n'y résisteraient pas, affirmant-ils, et cela ne ferait qu'accroître le chômage. Beaucoup ajoutent qu'une augmentation importante du SMIC risquerait — sans dérapage généralisé et dangereux — de réduire encore l'écart trop étroit entre les manœuvres et les travailleurs qualifiés ; ce sont les salaires de tous les ouvriers qu'il faut progressivement améliorer. Mais une telle politique, qui ne peut se négocier que par branches professionnelles, n'aurait-elle pas pour effet d'aggraver d'autres inégalités, entre ouvriers des secteurs en expansion et ceux des secteurs en difficulté ? En outre, dans la conjoncture présente, la hausse des salaires peut-elle se faire autrement qu'à des conditions homogénéisées ? Les patrons hésitent, en effet, à prendre le risque de relancer l'inflation, de crainte de se retrouver bientôt devant un retour au blocage des prix.

Deuxième possibilité : chercher à améliorer la situation de l'emploi ? Bien des employeurs estiment qu'il faut d'abord achever l'assainissement des entreprises, ce qui passe presque toujours par de nouvelles suppressions de postes de travail. Sans doute peut-on espérer en contrepartie une reprise de l'investissement, dont il serait cependant illusoire d'attendre, dans l'immédiat, mieux qu'une stabilisation de l'emploi à son niveau actuel.

Les voies sont-elles donc toutes bouchées ? Il est un domaine au moins où le champ de la négociation est immense : celui des conditions de travail. Plutôt que de « liéber » par exemple une cinquième semaine de congé — concession spectaculaire, mais dont l'impact psychologique serait de courte durée — le patronat ne pourrait-il pas offrir le choix entre différentes formules de réduction du temps de travail : journées ou semaines plus courtes, jours de congés mobiles cumulables sur plusieurs années, mise en retraite progressive, etc. ? Donner aux travailleurs une certaine liberté pour gérer leur temps pourrait être une première étape concrète sur la voie d'un élargissement progressif des droits — et des responsabilités — des salariés.

Réforme modeste en apparence, mais qui implique que les chefs d'entreprise abandonnent ne serait-ce qu'une partie de leur pouvoir. Ce « prix du social », le patronat peut, sans conteste, le payer. Le voudra-t-il ?



Comment éliminer les goulets d'étranglement ?

(Suite de la page 9.)

Il faut, en réalité, l'objet de multiples approches parallèles : la démographie, l'économie du travail, la psychologie, la psychologie-sociologie, la sociologie du travail, etc. Les rares équipes qui

se sont attachées depuis quelques années à tenter de comprendre le fonctionnement des marchés locaux de l'emploi sont marquées par cette situation et spécialisées vers l'économie ou vers la sociologie urbaine.

Des études complémentaires doivent bien entendu être menées pour vérifier certaines hypothèses, notamment du côté de la demande d'emploi puisque le seul matériau traité jusqu'ici était l'enquête menée auprès des employeurs. Enfin, ayant saisi les mécanismes du marché lui-même, en

supposant que toutes choses (transports, formation, etc.) étaient « égales par ailleurs », il faudra analyser l'impact sur le « système-local-de-l'emploi » des transformations de l'espace aménagé. C'est alors qu'on pourra véritablement définir des politiques pertinentes d'aménagement du territoire et de l'emploi.

Des situations bien caractérisées

Équipe interdisciplinaire d'aménagement du territoire, la mission Basse-Seine s'est efforcée depuis deux ans d'analyser le « système emploi » dans l'agglomération de Rouen.

Avant d'aborder les relations entre le marché de l'emploi et les structures de l'espace aménagé (routes, systèmes de transport, écoles, etc.), il fallait d'abord comprendre le fonctionnement du marché pris en lui-même, toutes choses étant égales, par ailleurs. L'ensemble des chercheurs pensant que le rôle de l'offre d'emploi est primordial dans le fonctionnement du marché, c'est par une enquête auprès des entreprises qu'il fallait commencer.

Aucun échantillonnage n'est possible : il fut donc décidé de « toucher » le plus de salariés possible en interrogeant, sur la zone de Rouen, la plupart des gros établissements et un échantillon restreint d'entreprises petites ou moyennes. Soudiers d'être en mesure de dégager les causes des phénomènes observés et des indicateurs pour des enquêtes ultérieures plus légères, nous voulions « tout » savoir sur chaque établissement : au-delà de sa politique de personnel, sa réalité économique, financière et sociale.

La masse d'informations à traiter était donc considérable, et de nombreuses méthodes de traitement des plus sophistiquées aux plus manuelles ont été utilisées. Nous avons mis au point une matrice sur laquelle s'ordonnent les principaux flux de main-d'œuvre : première embauche, changements d'entreprises, mobilité d'entrée et de sortie de l'activité, chômage, ainsi que les univers qui s'isolent du marché.

La première entrée de cette matrice distribue les entreprises selon leurs « situations de marché » qui, fondamentalement, sont au nombre de trois : un centre de situation en « tension », en « tension » ayant des difficultés à recruter leur main-d'œuvre parce qu'elles sont concurrencées par d'autres entreprises échappant à cette tension appartenant à deux catégories opposées. Les entreprises « dominantes » peuvent recruter le personnel dont elles ont besoin en offrant de forts salaires. Elles débloquent le personnel des entreprises « en tension ». Au contraire, les entreprises placées au « marché d'acheteurs » (excès de main-d'œuvre favorisant la position des entreprises, « acheteurs » de travail) peuvent recruter facilement leur personnel en dépit de salaires relativement faibles.

La seconde entrée de la matrice

répartit les entreprises selon la « situation d'emploi » qu'elles offrent à leurs salariés en effet, si dans une comparaison instantanée les emplois se distinguent par le salaire, les conditions de travail et la qualification nécessaire, la comparaison réelle qui s'opère sur le marché intègre une dimension « temps » : les uns permettent la stabilité dans l'emploi (dans l'administration par exemple), les autres, au contraire, ne peuvent pas être tenus longtemps et entraînent la mobilité des salariés (mauvaises conditions de travail, par exemple, conduisant à une forte rotation du personnel). Cette dualité des emplois à la suite des travaux des Américains Piore et Doeringer « marchés primaires » (emploi stable) et « marchés secondaires » (emploi instable) de mobilité doit, en fait, être articulée, car les situations de stabilité ou de mobilité peuvent être qualitativement opposées.

Parmi les emplois stables, certains sont pleinement satisfaisants pour le salarié puisqu'ils concilient la sécurité qu'apporte la stabilité du lien avec l'employeur avec toutes les possibilités de promotion souhaitables. C'est le cas des grandes entreprises qui recrutent par priorité parmi leurs salariés pour pourvoir les emplois vacants. À l'opposé, certains établissements offrent des conditions de travail et de salaire défavorables visant à stabiliser les éléments les moins dynamiques de leur main-d'œuvre qui, après une période de chômage ou de difficultés personnelles, acceptent une diminution de leurs attentes en matière d'emploi (sélection inverse). De même, en ce qui concerne la mobilité, il s'agit d'acquiescer à une mobilité positive qui a lieu lorsqu'un établissement offre des conditions d'emploi satisfaisantes mais que ses salariés n'en partent pas pour des emplois plus satisfaisants, encore (concurrence habituelle d'un gros établissement à hauts salaires comme la règle Renault ou des concurrents de petites unités de main-d'œuvre).

Entre ces extrêmes on trouvera des situations ou des mobilités intermédiaires, et l'on arrive à la matrice de la « situation d'emploi » bien caractérisée, qui de par les conditions mêmes offertes par l'entreprise placent le salarié sur un « vecteur professionnel » qui l'associe à un salaire avec une grande force, pour orienter sa « carrière ».

Des questions redoutables

Alfred Sauvy ne se fait pas faute de rappeler que nous ne connaissons pas assez bien l'emploi pour agir avec efficacité. Il propose la construction de « matrices » qui permettraient de prévoir les conséquences en matière d'emploi des évolutions techniques et économiques en cours. Ce serait l'un des guides nécessaires aux pouvoirs publics pour orienter le développement économique.

L'étude menée sur Rouen permet de saisir les principaux mécanismes de fonctionnement des marchés locaux d'emploi et leurs effets néfastes : déqualification causée par certains emplois, instabilité entraînée par des emplois précaires, marginalisation ayant sa source dans des emplois sans intérêt, chômage entraîné par le trop grand décalage entre les meilleurs emplois et les plus défavorables, etc.

En entreprenant de façon systématique des études sur les marchés locaux d'emploi, que l'étude de Rouen permettra de mener avec des moyens légers, et en les dynamisant par les projections que propose Sauvy, n'aurait-on pas de bons outils pour éclairer les évolutions possibles des grandes zones urbaines et des zones sensibles et pour conduire leur développement économique et social ?

On ne peut bien sûr imaginer une telle régulation du développement local hors la légitimité d'une instance politique. Mais celle-ci suffirait-elle pour assurer l'efficacité des actions à mener ?

La révélation qu'apporte l'enquête de Rouen sur le caractère central des marchés de l'emploi dans la dynamique des rapports sociaux nous conduit à penser que non.

Les questions redoutables

Voilà en effet le genre de questions qui se trouvent soulevées : — les entreprises qui offrent les emplois les moins attractifs embauchent des chômeurs alors que la création de nouveaux emplois de « haut de gamme » entraîne des débauchages dans des entreprises mal situées qui seront peut-être contraintes de fermer faute de personnel acceptant leurs conditions, on l'a attraction sur le marché du travail des femmes inactives. Pour résorber plus vite le chômage, faut-il donc favoriser le développement d'entreprises offrant de mauvais emplois ?

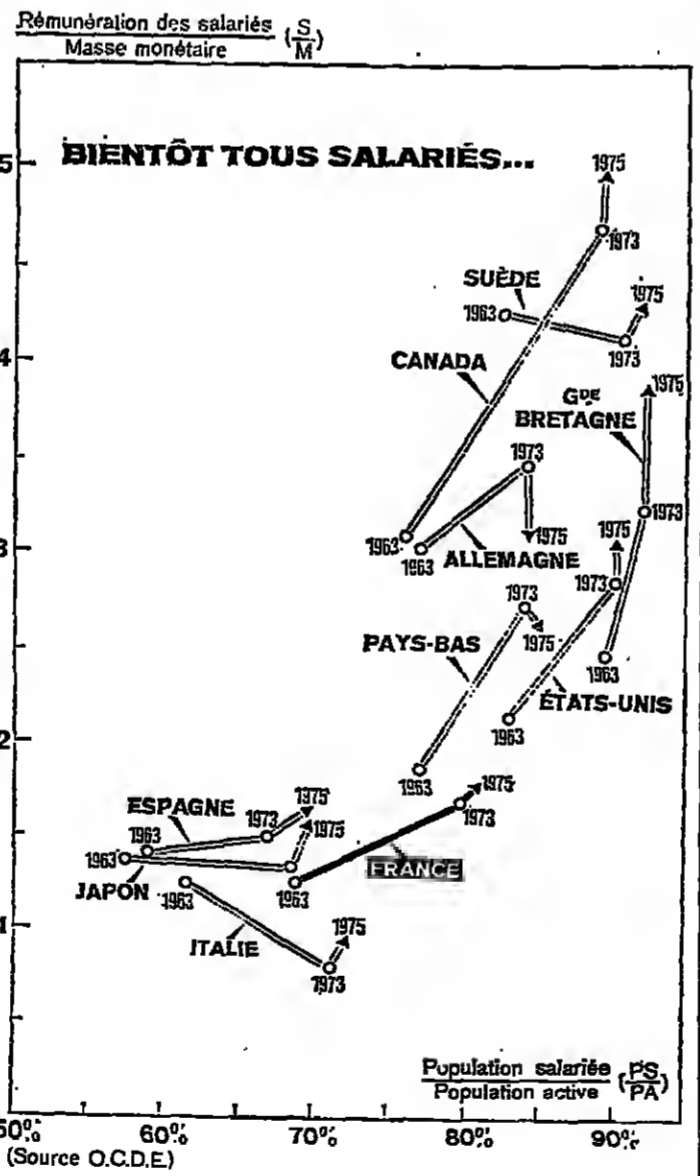
— certains établissements ne survivent dans des zones de hauts salaires qu'en se constituant, par un réseau de transport propre, un effectif de salariés « captifs » forcés d'accepter les modestes salaires qu'ils offrent. Faut-il développer les transports publics pour mettre fin à ces captivités au risque de voir ces établissements fermer ?

Seule me semble-t-il une instance tripartite conduite par les responsables politiques locaux et régionaux, mais comprenant des représentants des salariés et des employeurs sera en mesure d'affronter ces questions redoutables qui apparaissent dès que le voile pudique du mythe de l'égalité des emplois est levé.

Le développement des années 60 a pu être conduit de façon « technocratique » par les instances centrales de l'Etat. En matière d'emploi comme en matière d'aménagement et de cadre de vie, la cohérence imposée d'un haut éclat depuis quelques années, il me semble qu'on ne pourra reconstruire les cohérences indispensables que de façon démocratique et décentralisée.

MICHEL VALOIS.

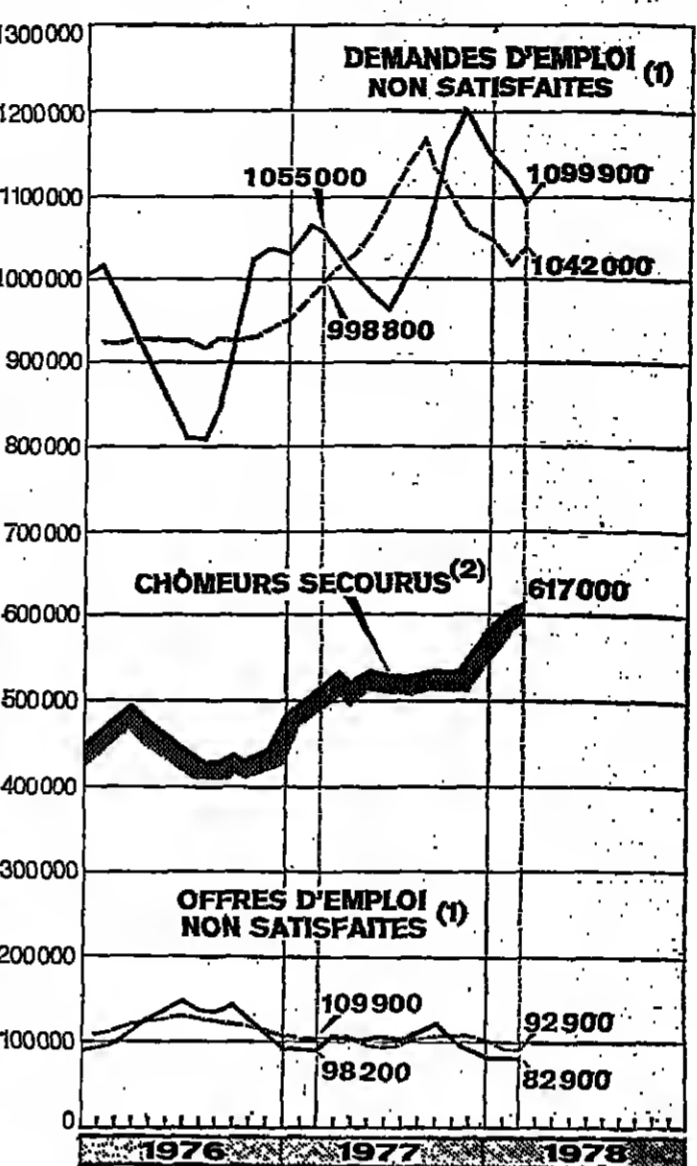
La «salarisation» de l'économie



Ce graphique, établi par M. Guy Mimouni, professeur d'économie, permet de suivre pour dix pays, de 1963 à 1975, l'évolution du nombre de salariés en pourcentage de la population active et l'évolution du poids des rémunérations salariales dans la masse monétaire. Il ressort de cet essai de comparaisons internationales que dans tous les pays envisagés, les salariés représentent une part de plus en plus importante de l'ensemble des travailleurs. Cette «salarisation» correspond, bien sûr, au déclin de la population agricole et au mouvement général d'industrialisation du monde occidental.

En revanche, les pays ont connu des variations relativement différentes du rapport « masse salariale sur masse monétaire ». Ce rapport permet, selon M. Mimouni, « de situer le pouvoir monétaire du salaire tandis que le pouvoir de consommation prendrait en compte les gains de productivité et que le pouvoir d'achat serait affecté par le niveau général des prix ». En Italie, il a baissé de 1963 à 1973 pour remonter ensuite jusqu'en 1975, alors qu'en Canada il n'a cessé de progresser au cours des douze années. D'une façon générale, le pouvoir monétaire du salaire s'est accru, ce qui « semble correspondre à un certain partage des fruits de la croissance ».

EMPLOI : les signes d'une dégradation

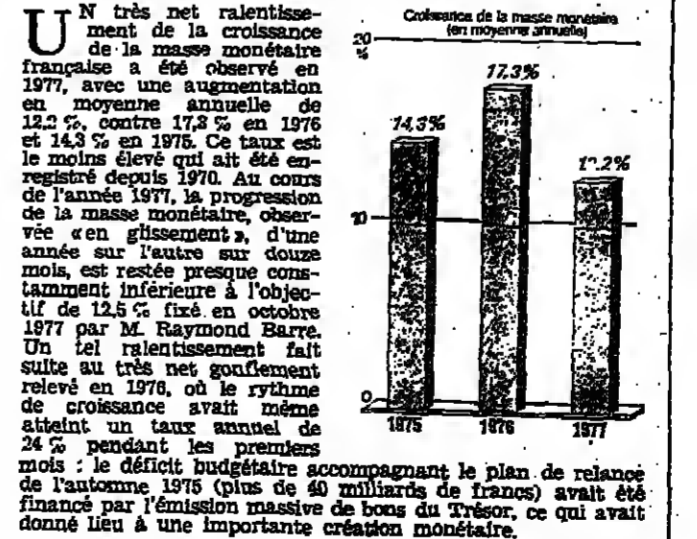


(1) — en données observées
(2) d'après les statistiques publiées par l'INEDIC (Caisse d'assurance chômage complémentaire)

La situation de l'emploi s'est légèrement dégradée en février après plusieurs mois d'amélioration apparente due, pour l'essentiel, à l'application de mesures en faveur des jeunes. Certes, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a peu évolué par rapport au mois de janvier : il a diminué de 2 % en données brutes et augmenté de 1,8 % selon la nouvelle série de données corrigées des variations saisonnières. Mais plusieurs autres éléments témoignent d'une détérioration réelle de la situation : la durée moyenne de chômage des personnes qui ont retrouvé un emploi en février était de 143 jours contre 141 en janvier et 128 en février 1977 ; le nombre des chômeurs indemnisés par les Assedic (caisses de chômage complémentaires) qui s'était déjà accru de 24 000 entre décembre et janvier a augmenté de 14 000 en février et de 100 000 en un an, soit de près de 20 % (617 000 au lieu de 518 000) ; parmi ces chômeurs, le nombre des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente (permettant de garantir 90 % du salaire antérieur) a augmenté de 3,7 % en un mois et de 42,2 % en un an, signe de l'accroissement très sensible des licenciements pour cause économique ; enfin, le nombre des offres d'emploi déposées par les entreprises au cours du mois n'a jamais été aussi bas : 56 500 au lieu de 73 800, il y a un an (- 23,1 %). Le stock des offres est, en données brutes, inférieur de 15,3 % à ce qu'il était en février 1977 et, en données corrigées, de 8,5 %.

Cette baisse est, certes, en partie conjoncturelle : à l'approche des élections, le tissu particulièrement incertain, les employeurs ont hésité à embaucher. Mais sa continuité sur longue période témoigne aussi de la « mollesse » de l'activité économique et de la réticence des chefs d'entreprise à passer par l'Agence pour l'emploi afin de trouver du personnel.

LE RYTHME DE CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE S'EST RALENTI EN 1977



UN très net ralentissement de la croissance de la masse monétaire française a été observé en 1977, avec une augmentation en moyenne annuelle de 7,2 %, contre 12,2 % en 1976 et 14,3 % en 1975. Ce taux est le moins élevé qui ait été enregistré depuis 1970. Au cours de l'année 1977, la progression de la masse monétaire, observée « en glissement », d'une année sur l'autre sur douze mois, est restée presque constamment inférieure à l'objectif de 12,5 % fixé en octobre 1977 par M. Raymond Barre. Un tel ralentissement fait suite au très net gonflement relevé en 1976, où le rythme de croissance avait même atteint un taux annuel de 24 % pendant les premiers mois ; le déficit budgétaire accompagnant le plan de relance de l'automne 1975 (plus de 40 milliards de francs) avait été financé par l'émission massive de bons du Trésor, ce qui avait donné lieu à une importante création monétaire.

En 1977, l'augmentation des crédits soumis à encadrement a été maintenue dans la limite de 8 % qui lui avait été assignée (contre 9 % en 1976), tandis que celle des crédits « désencadrés » (avances en devises, crédits à l'exportation et certains concours à l'habitat et à l'équipement) atteignait 25 %. A la fin de 1977, les établissements bancaires avaient constitué d'importantes « économies de crédit » reportables (38,2 milliards de francs sur 980 milliards de francs, environ, de crédits à caractère bancaire). A l'heure actuelle, ces économies sont en passe d'être entièrement utilisées, de sorte qu'un 30 juin 1978 certaines tensions pourraient se faire jour, rendant plus difficile le respect des normes d'encadrement. — P. R.

MARCHÉS NOUVEAUX

LE MAROC

son marché
ses possibilités
industrielles
et commerciales

Offre réservée aux lecteurs du MONDE

- Dossier économique LE MAROC 150 FF
- Abonnement à 12 dossiers économiques : 1560 FF

Retournez ce bon à :

GROUPE JEUNE AFRIQUE
51, Av. des Termes 75017 PARIS

Remarque : les dossiers économiques sont envoyés par chèque.

Les délais de paiement... une aide énorme...

Le fournisseur, banque...

Le crédit... les entreprises...

Définir le coût...

Le Monde
cossiers et documents

Numéro de mars

LE RACISME

LE BRÉSIL

Le numéro 1 3 2

Abonnement un an (10 numéros)

LES FINANCES PUBLIQUES EN QUESTION

Comment réformer la fiscalité locale ? L'impôt sur les sociétés, impôt injuste

LES propositions récentes de M. Fourcade concernant la réforme des finances locales (Le Monde du 16 février) se ramènent à trois dispositions principales: création d'une taxe d'habitation remplacée par des centimes additionnels à l'impôt sur le revenu; réduction des dépenses de l'Etat et attribution aux communes des recettes correspondantes.

Ces suggestions appellent un certain nombre d'observations. En ce qui concerne la taxe professionnelle d'abord. Il est vrai que des inégalités de taux résultent de la diversité des budgets communaux. Mais si l'on se réfère aux statistiques de la comptabilité publique, on peut constater que la pression fiscale par habitant — et donc également par entreprise dans le système actuel de répartition des impôts communaux — est inférieure dans les petites communes à celle des grandes agglomérations. Cela s'explique par le fait que les services offerts y sont moins nombreux.

On doit cependant constater que, dans les grandes villes, une part importante des dépenses est consacrée à des investissements et à des frais de fonctionnement qui ne sont que la contrepartie des avantages que résultent de la présence de ces villes: transports en commun, police, etc. Pour les entreprises, les villes grandes ou moyennes présentent, en outre, un certain nombre d'avantages: accès aux petites communes. C'est notamment l'existence à proximité de leurs installations des services divers auxiliaires (transports en général, télé, banques, sociétés de gardiennage, etc.) que recroûtent d'ailleurs, au profit des sociétés transplantées, les promoteurs avisés des grandes zones industrielles.

Si le taux de la taxe professionnelle devait être unifié, cela constituerait un handicap certain pour les petites communes. Ceci compenserai-til plus cela. L'unification au niveau départemental serait déjà une source de déséquilibre entre les communes. Par ailleurs, dans le souci de rapprocher l'emploi de l'habitat, il faut conserver aux communes la liberté de pratiquer une politique incitative par des dégrèvements utilisant les possibilités d'exonérations temporaires accordées volontairement en application de l'article 147 bis du Code des impôts, ce dont elles se servent de façon de plus en plus fréquente. Enfin, il faut constater — et cela n'est pas en contradiction avec ce qui précède — que l'installation d'activités industrielles ou artisanales sur le territoire d'une commune entraîne des dépenses que celle-ci ne peut supporter à long terme à ses habitants, et sans contrepartie de cette installation.

revenu, revient à substituer une inégalité à une autre. De plus, cette réforme serait source de difficultés. Que se passerait-il lorsque l'habitant n'a pas son domicile fiscal sur le territoire de la commune, ce qui est le cas de toutes les résidences secondaires ? Et quels mécanismes de contrôle et de recherche faudrait-il mettre en place ? Comment s'effectueraient la répartition ? A revenu égal, l'habitant d'une résidence secondaire paie-t-il le même impôt, quelle que soit l'importance de sa maison ? Ou ne paierait-il rien ?

Troisième suggestion de M. Fourcade: il conviendrait que l'Etat réduise ses dépenses pour affecter le produit de ces économies aux collectivités. La réduction des dépenses de l'Etat est toujours difficile. Par contre, il convient que cesse le désengagement de l'Etat à l'égard des charges qui lui incombent: mieux, il faudrait que l'Etat prenne la responsabilité des « charges indues » qui pèsent sur les collectivités locales, voirie, éducation nationale, santé.

On peut imaginer, dans ce cas, un impôt sur les sociétés, impôt injuste. L'impôt sur les sociétés est généralement présenté comme un élément de justice fiscale et comme un instrument de justice sociale: il ne permet pas seulement de frapper les bénéficiaires non distribués qui, sans lui, échapperaient au fisc; il est également censé faire payer les riches — dans la mesure où les sociétés ont la possibilité de réunir des moyens financiers considérables.

Or, du point de vue de la justice sociale, il faut bien se rendre compte que l'imposition de la société en tant que personne morale est illusoire car elle donne nécessairement lieu à des processus de répartition sur les personnes physiques. Le cas auquel on pense le plus volontiers est celui de la répartition sur les consommateurs avec l'inclusion de l'impôt sur les sociétés dans les prix de vente, chaque fois qu'elle est commercialement possible. Mais cette éventualité n'est pas la seule. La répartition peut aussi s'opérer au détriment des actionnaires si ceux-ci perçoivent des dividendes inférieurs à ceux dont ils pourraient bénéficier en l'absence de l'imposition, ou des salariés si l'impôt sur les sociétés pèse sur le niveau ou sur l'évolution de leurs rémunérations.

Or, dans la mesure où l'impôt sur les sociétés donne lieu à des processus de répartition divers et imprévisibles, la répartition de sa charge entre l'ensemble des contribuables est complètement arbitraire. Il apparaît alors comme un impôt plus injuste encore que l'impôt sur le revenu, portant sur le revenu, est est égaré, dans la mesure où son degré de répercussion sur les prix varie selon les biens et services rendus, mais en fonction de considérations totalement étrangères à leur degré de nécessité. Il peut peser sur les prix de vente de certains biens de consommation courante et ne pas pouvoir être répercuté du tout sur les prix de vente de certains produits de luxe.

Une autre injustice flagrante tient aux conditions effectives d'application de l'impôt: celui-ci est distribué d'imposition en imposition, en l'absence de certaines législations aux actionnaires et déduit de leur impôt sur le revenu des personnes physiques pour les dédommager de la partie de l'impôt acquittée par les sociétés sur les bénéfices qu'elles distribuent. La logique de cette disposition impitoyable, bien entendu, que l'impôt sur les sociétés ne soit pas répercuté ailleurs que sur les actionnaires. Il n'est donc guère besoin d'insister sur l'injustice engendrée par l'impôt sur les sociétés qui représente une fraction d'un impôt sur les sociétés qui a pu être répercuté sur des salariés ou sur des consommateurs.

Ainsi, et sans même parler de l'ampleur de l'évaluation et de la fraude, l'opinion publique est-elle victime d'une mystification fiscale particulièrement grave lorsqu'on lui fait croire que l'impôt sur les sociétés est un impôt supporté par des contribuables riches. Quant aux revendications pour une augmentation de cet impôt, ne font-elles pas dans le piège dénommé par F. Lundberg lorsqu'il écrit (1): « Le code fiscal, tel qu'il est rédigé, a tout fait d'un fiscal chargé, point vers le riche et l'opulent; mais c'est un fiscal truqué; lorsque le citoyen ordinaire presse de bon cœur sur la détente, c'est lui qui reçoit la balle! Car le véritable canon de l'arme, comme dans un fantastique film d'espionnage, est braqué sur le tireur. »

ALAIN EUZÉBY, maître-assistant à la faculté des sciences économiques de Grenoble. (1) Les Riches et les Super-Riches, Stock, 1969, 223 p.

Inciter les petites communes à se regrouper

La globalisation des dotations préconisées par le rapport Guichard ne paraît pas souhaitable, surtout si l'on considère les dotations d'investissement et de fonctionnement. Car le risque est grand que certaines communes utilisent une part de leurs dotations au fonctionnement au détriment des investissements. Mais il faudrait déterminer — et ce est un point important — si l'on veut assurer l'égalité des Français dans le respect de la diversité des structures communales — les équipements minimums par type d'agglomération — et si l'on veut tenir compte des besoins de la vie moderne et des critères de rentabilité des investissements.

La vie dans une petite commune rurale est, à bien des titres, plus agréable que la vie dans une grande cité. Par contre, ses équipements collectifs sont minimes. Ceci compenserai-til plus cela. L'unification au niveau départemental serait déjà une source de déséquilibre entre les communes. Par ailleurs, dans le souci de rapprocher l'emploi de l'habitat, il faut conserver aux communes la liberté de pratiquer une politique incitative par des dégrèvements utilisant les possibilités d'exonérations temporaires accordées volontairement en application de l'article 147 bis du Code des impôts, ce dont elles se servent de façon de plus en plus fréquente. Enfin, il faut constater — et cela n'est pas en contradiction avec ce qui précède — que l'installation d'activités industrielles ou artisanales sur le territoire d'une commune entraîne des dépenses que celle-ci ne peut supporter à long terme à ses habitants, et sans contrepartie de cette installation.

et permettrait à la commune d'être maîtresse de ses allègements, donc de son urbanisme. Il ne paraît pas souhaitable de laisser aux communes la liberté de faire varier à leur gré — comme il est projeté — la grille de répartition entre les quatre impôts locaux. Il faut, en outre, assurer une certaine unité tant aux habitants qu'aux entreprises. Par contre, il faut inciter les petites communes à se regrouper pour la création de zones industrielles ou artisanales dans le cadre de SIVOM. Dans ce cas, la répartition du produit de la taxe professionnelle entre les communes du syndicat, au sein du syndicat, sans préjudice des dispositions de l'article 15 de la loi du 29 juillet 1975, l'exécution de base à reverser au fond départemental étant déterminée par rapport à la somme des habitants des communes membres du syndicat.

— Le taux maximum de la taxe locale d'équipement devrait être relevé et une plus grande liberté laissée aux communes pour la détermination de la participation des promoteurs et locataires. Afin de freiner la spéculation foncière et immobilière, le bilan financier des opérations de promotion devrait être communiqué à la commune et des taxes prévues au bénéfice des communes au-delà d'un certain niveau de profit.

En résumé, la réforme des finances locales passe non seulement par la réforme des modalités de l'imposition au bénéfice des communes, mais aussi par une réforme du désengagement de l'Etat et, mieux encore, par la prise en charge par l'Etat des dépenses qui lui incombent. Il faut, à notre sens, que toute réforme soit inspirée en outre par le souci de rechercher les conditions de l'égalité des Français dans le respect de la diversité de leur cadre de vie et des structures communales.

PIERRE GIRAUULT, maire-adjoint de Chateaufort (Lozère).

Une véritable fiction

Même lorsque l'impôt sur les sociétés ne peut faire l'objet d'aucune répercussion à court terme, il affecte l'auto-financement de la firme et, par conséquent, sa capacité concurrentielle. Ceci peut alors se traduire par des prix de revient et de ventes plus élevés (répercussion sur les consommateurs) par des compressions de salaires, ou de personnel (répercussion sur les salariés), ou nécessité de solliciter l'Etat (répercussion sur l'ensemble des contribuables), ou encore engendrer une baisse du cours ou de la valeur réelle des actions (répercussion sur les actionnaires).

L'impôt sur les sociétés est finalement répercuté sur les ménages par différents biais. La fiscalité supportée par la société en tant que personne morale apparaît donc comme une véritable fiction, car l'impôt retombe toujours sur des personnes physiques, qu'elles soient

physiques pour les dédommager de la partie de l'impôt acquittée par les sociétés sur les bénéfices qu'elles distribuent. La logique de cette disposition impitoyable, bien entendu, que l'impôt sur les sociétés ne soit pas répercuté ailleurs que sur les actionnaires. Il n'est donc guère besoin d'insister sur l'injustice engendrée par l'impôt sur les sociétés qui représente une fraction d'un impôt sur les sociétés qui a pu être répercuté sur des salariés ou sur des consommateurs.

Ainsi, et sans même parler de l'ampleur de l'évaluation et de la fraude, l'opinion publique est-elle victime d'une mystification fiscale particulièrement grave lorsqu'on lui fait croire que l'impôt sur les sociétés est un impôt supporté par des contribuables riches. Quant aux revendications pour une augmentation de cet impôt, ne font-elles pas dans le piège dénommé par F. Lundberg lorsqu'il écrit (1): « Le code fiscal, tel qu'il est rédigé, a tout fait d'un fiscal chargé, point vers le riche et l'opulent; mais c'est un fiscal truqué; lorsque le citoyen ordinaire presse de bon cœur sur la détente, c'est lui qui reçoit la balle! Car le véritable canon de l'arme, comme dans un fantastique film d'espionnage, est braqué sur le tireur. »

ALAIN EUZÉBY, maître-assistant à la faculté des sciences économiques de Grenoble. (1) Les Riches et les Super-Riches, Stock, 1969, 223 p.

Un moyen de relancer l'économie mondiale

Pourquoi rien n'a-t-il été fait dans ce sens ? Parce que les chefs d'entreprise, qui, en économie de marché, sont les responsables des investissements nouveaux, hésitent à s'engager tant qu'ils ne sont pas certains que leurs produits trouveront preneur. Pour les inciter à une telle initiative, il convient de créer un climat de confiance qui les convaincre que leurs produits seront exportés ou consommés dans leur pays. En d'autres termes, il faut promouvoir une demande effective dont le but sera de rassurer les chefs d'entreprise et de les amener à investir.

Cette demande, en dehors des mesures qui doivent être prises dans le cadre national, devrait provenir surtout de l'extérieur, particulièrement des pays en voie de développement et des nations socialistes qui se trouvent en phase de développement. Tous ces pays, qui ont un grand besoin de biens d'équipement pour accélérer leur développement économique et social, ne disposent cependant pas des moyens financiers de se les procurer. Il faut donc créer des mécanismes susceptibles de pouvoir combler cette lacune.

La sixième à la quinzième année. Le coût du financement durait la première période de cinq ans (phase sans intérêt) serait de 1,75 milliard de dollars par an, avec un loyer usuel de l'argent d'environ 7 %, comme c'est le cas actuellement sur le marché des eurodollars. Ce coût apparemment insignifiant en regard d'actifs investis (de 500 millions de dollars par an) diffère entre le taux d'intérêt pratiqué de 5 % et le taux de l'argent emprunté (7 %).

L'aide ainsi accordée serait liée à la période par le pays vendeur et converti en biens d'équipement et en services, avec obligation d'achat dans le pays qui octroie le prêt. Ce mode de financement contribuerait ainsi à la relance de l'activité économique des pays industrialisés.

Le deuxième procédé à mettre en œuvre consisterait en un financement supplémentaire provenant de l'allègement du service des anciennes dettes. Car si l'opération se limitait à la première période, le finance-

Des prêts avantageux

La première consiste en l'octroi, aux pays en voie de développement, de prêts à des conditions favorables, à court terme pendant cinq à dix ans. Le montant de ces prêts serait de l'ordre de 25 milliards de dollars par an, soit 0,5 % du P.N.B. des douze pays industrialisés. L'opérateur pourrait être une institution internationale — probablement la Banque mondiale — et les conditions suffisamment avantageuses pour intéresser les emprunteurs.

Amorçage des prêts en quinze ans, avec une période de grâce de cinq ans; Prêts libres d'intérêt au cours des cinq premières années; Un taux d'intérêt de 0,5 % de

MARCHÉS NOUVEAUX LE CAMEROUN son marché ses possibilités industrielles et commerciales. Offre exceptionnelle réservée aux lecteurs du MONDE. Dossier économique LE CAMEROUN 150 FF. Abonnement à 12 dossiers économiques: 1500 FF. Retournez ce bon à: GROUPE JEUNE AFRIQUE, 51, Av. des Terres 75017 PARIS.

Un moyen de relancer l'économie mondiale. 45 milliards de dollars pour mobiliser la relance. ANGELOS ANGELOPOULOS. IMPORTANTE FABRIQUE DE CHEMISES DE SUISSE. LA LICENCE COMPREND: les droits de fabrication et de distribution de l'article en question, protégé par un certificat d'utilité; le droit d'utilisation d'une marque déposée au niveau international; le droit d'utiliser en exclusivité un tissu de tout premier choix; le droit de disposer de tout le savoir-faire technique et des expériences de marketing.

HAUTE CONSTRUCTION LUNDI MARDI... Pour tout savoir les règles du jeu de l'ÉCHEC AU... ÉDITIONS NAGARD (Italie), Distribution Librairie européenne, 264, rue de la Loi, Bruxelles, 200 p., 285 F.R.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les vingt-cinq ans d'une muse.

Depuis vingt-cinq ans, une muse inspire la plus grande et la plus sympathique des maisons françaises de disques classiques : Erato est un miracle...

Fidèle à sa tradition, Erato fête son anniversaire en reprenant quelques-uns de ses disques les plus connus...

Horowitz joue pour les Européens.

Agé aujourd'hui de soixante-trois ans, Vladimir Horowitz ne reviendra sans doute jamais en France où il a donné son dernier récital en 1951...

Symphonie alpestre pour l'école normale.

Pour la première fois, une grande école de musique se transporte avec armes et bagages (trente-cinq pianos) à 1.600 mètres d'altitude pour y donner, pendant quatre semaines...

Pour tous, la possibilité d'un diagnostic sur leurs capacités musicales et un entraînement adapté, combiné avec les joies de la montagne et de « l'academia de tennis ».

Musique au cœur d'un vieux village.

Dans un village du parc régional du Haut-Languedoc, la « commune libre » de Ferrrières, avec ses habitants hospitaliers, avec les jeunes qui restaurent les maisons...

Musique

Rencontre avec Roberto Benzi

(Suite de la première page.)

En fait, dit-il, pour les œuvres que je dirigeais à cette époque-là, j'avais une technique suffisante : je possédais l'oreille absolue (c'était même une attraction familiale quand j'avais cinq ou six ans)...

Cela a sans doute attaché à mon nom une popularité qui s'illustre la relation avec le public : les gens viennent de beaucoup de moi. J'ai souvent l'impression d'avoir un passé à l'étranger...

Les Soviétiques ne participeront plus au concours Reine-Elisabeth

Les Soviétiques ne participeront plus officiellement à Bruxelles, au concours musical Reine-Elisabeth, un des plus célèbres du monde...

Le cycle du concours international Reine-Elisabeth s'étale sur quatre ans : une année consacrée au piano, la suivante au violon, la troisième à la composition et la quatrième à la quatuor.

tempérament qu'il faut saisir pour savoir le faire travailler dans le sens qui lui convient. Les répétitions, c'est pour moi ce qu'il y a de plus important...

Il y a un moment extraordinaire - je parle du travail préparatoire que le chef fait à la table - c'est celui où la musique prend forme...

Les Métastases de Dutilleul, les Variations sur un thème de Paganini de Rachmaninov (soliste) et les Symphonies de Beethoven...

Propos recueillis par GERARD CONDE

Le chef et l'orchestre Enregistré de Concerto dirigé par Eino Mäkelä...

Une conférence des directeurs des activités vient d'être inaugurée par arrêté paru au Journal officiel...

PIERRE DE VOS.

Naissance d'une étoile à l'Opéra de Vienne

Il y avait plusieurs années que l'Opéra de Vienne n'avait vécu une soirée d'une émotion aussi intense, plusieurs années aussi que cette salle prestigieuse n'avait accueilli un tel triomphe...

Origine slovaque, âgé d'une trentaine d'années, Edita Gruberová est pensionnaire de l'Opéra de Vienne depuis huit ans.

Théâtre « DIMANCHE » de Michel Deutsch, à Dijon

Un ruisseau de lumière parcourt les lampes en étoile. La lumière éblouit, entraîne les secondes, entraîne les minutes...

Dimanche, de Michel Deutsch, Théâtre de la Ville de Paris (Caroline Pichot) qui dans une suite en avant scénariste, va jusqu'au bout de l'épousement physique...

Dimanche est un poème haïku et pur. Les séquences surprennent des sciences, par vagues irrégulières. La simplicité des mots est le poids qui écrase les élans des passions.

l'interprétation d'une Zerbiniella particulièrement alerte. Mais il faut aussi confier à une cantatrice qui a rien d'une diva un rôle habituellement réservé aux plus grands noms du monde lyrique...

A côté du « phénomène » Gruberová, les autres chanteurs lui aussi origines slovaques, Peter Doorey, s'est révéillé dans ce rôle comme un ténor de grand avenir...

ANITA RIND.

Notes

Mime

« Paroles sur le mime » d'Etienne Decroux

Parce qu'aujourd'hui on revient aux expressions théâtrales dites « non verbales », le livre d'Etienne Decroux, « Paroles sur le mime », d'actualité soudaine...

L'origine de cette dynamique interne, Decroux la situe dans le frisson, irradiant vers les membres. Pendant quarante ans de pratique et d'enseignement...

MARCELLE MICHEL.

« Paroles sur le mime, Librairie théâtrale, 1963, nouvelle édition revue et augmentée, 21 F.

Cinéma

« Holocauste 2000 » d'Alberto de Martino

Un comédien comme Kirk Douglas ne peut à lui seul sauver une histoire impossible, où se tissent les thèmes de la science-fiction, religion, horreur, science-fiction, Italien et Britanniques ont un peu d'efforts pour tenter de donner vie à ce scénario incohérent, inopérant, inventif.

Le consortium Calas envisage de créer une usine thermovoltaïque dans un pays qui pourrait être la Libye (en fait la Tunisie), mais les arguments ne sont pas favorables, le « ciel » vient au secours des militants de C.N.D. (Comité pour le désarmement nucléaire), qui manifestent à Londres devant les bureaux de l'entreprise. La tête de l'opération signale son arrivée, les ordinateurs concourent, le prince de ce monde revient déifier le dieu d'Abraham et des chrétiens. Le président Calas (Kirk Douglas) réalise qu'il a engendré le monstre au sein de sa famille. Ici, le dénouement de la « Méditerranée », de Richard Donner, va prendre son sens, devient éloquent.

Mais si la folie ni l'humour latent de paroli arabacabra n'arrivent à passer l'écran. Le spectateur est la première victime de cet « holocauste » cinématographique.

LOUIS MARCOURTES.

L'auteur Jack Halbut, l'un des derniers comédiens britanniques d'avant la première guerre mondiale, est mort samedi à Londres, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

MERCREDI ALBERTO SORDI / BERNARD BLIER / MANFREDI un film de ETTORE SCOLA NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AM MYSTERIEUSEMENT? DISPARU EN AFRIQUE?

GAUMONT COLISEE - A.R.C. - CLICHY PATHE - MONTFARNASSE PATHE - GAUMONT CONVENTION FAUVETTE - BALZAC - GAUMONT GAMBETTA - I.L.C. ODÉON - VENDÔME MARLY Englem - LE TRICYCLE Amélie - BELLE-ÉPINE PATHE Thibault - GAUMONT Evry - PATHE Champigny - VELIZY - AVIATIC Le Bourget - CYRANO Versailles - ARIEL Rosell - MÉLIES Montrouil Une femme doit-elle sacrifier sa vie professionnelle et sentimentale à son enfant? Va voir maman papa travaille

سكان النهر

سكذ من لايصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES - La querelle des sondages d'opinion.
- 3. ETRANGER - Les tentatives de règlement et de stabilisation au Proche-Orient.
- 3. DIPLOMATIE
- 4. EUROPE - L'aviation de M. Aldo Moro.
- 4-5. AFRIQUE
- 5. ASIE - JAPON : l'ouverture de l'aéroport de Noriké pourrait être retardée.
- 6. OCEANIE
- AMERIQUES
- 6. SOCIETE
- 7. SPORTS - VOILE - La course autour du monde ; L'effort de Fenwick-Williams ; par Loïc Corodic.
- 8. LA MER NOIRE EN BRETAGNE

LE MONDE DE L'ECONOMIE
Pages 9 à 12

- L'allègement de la dette des pays pauvres ; Un moyen de relancer l'économie mondiale.
- Emploi ; Comment évaluer les conditions d'emploi ?
- Prestations familiales ; Définir le coût réel de l'enfant.
- Les décrets de paiement ; Une aide accrue de l'industrie au commerce.
- Les finances publiques en question.

13. MEDICINE
14. LEGION D'HONNEUR
15-16. CULTURE
17. ECONOMIE-REGIONS

- SOCIAL : grève ou allocations familiales de la région parisienne ; La question par l'indifférence ; au point de vue de M. Blondel.
- EN ILE-DE-FRANCE : A Buc, des bonheurs heureux.

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (13)
Aujourd'hui (16) ; Journal officiel (16) ; Météo (16) ; Mots croisés (18).

Le numéro du « Monde », daté des 28-27 mars 1978 a été tiré à 495 861 exemplaires.

MALGRÉ SA FATIGUE Paul VI a célébré la messe de Pâques en plein air

Paul VI a célébré la messe de Pâques, place Saint-Pierre, devant plus de 200 000 fidèles. C'était sa première apparition publique depuis le 13 mars, date à laquelle il avait contracté la grippe. Un demi-million de télespectateurs ont suivi la cérémonie dans trente pays. Après la messe, Paul VI est monté à la loggia de Saint-Pierre, ornée de tentures rouges, pour prononcer le message pascal, la bénédiction apostolique et pour souhaiter en dix langues « saintes et joyeuses Pâques ».

● A JERUSALEM, un millier de chrétiens se sont rassemblés dans la basilique de Saint-Sépulchre pour assister à la grand-messe pontificale chantée en latin par Mgr Baltritis, patriarche de cette ville. Pour les protestants, les services religieux ont commencé à l'anneau du jardin du tombeau, considéré comme le véritable site du sépulchre. Mais parmi les touristes, peu de pèlerins. Ces derniers ont craint des attentats en représailles de l'opération israélienne au Sud-Liban.

● EN ALLEMAGNE DE L'EST, les télespectateurs ont eu droit, le jour du vendredi saint, à une véritable surprise pour la première fois depuis la création de l'Etat communiste allemand, un représentant des Eglises, Mgr Schoenher, évêque évangélique luthérien de Berlin-Est, a été autorisé à s'adresser aux chrétiens sur le petit écran. D'autre part, l'évêque de Berlin a obtenu l'attribution d'une émission mensuelle à la radio pour la diffusion d'informations religieuses.

Rome. - Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé, comme chaque année, à l'office de Pâques sur la place Saint-Pierre, devant le palais apostolique. L'office était moins chaude que d'habitude. Sans doute faut-il incriminer le temps couvert et humide. A Rome, quand le soleil disparaît, la ville ne ressemble plus à elle-même. Mille parapluies multicolores, des ballons par dizaines, la musique, les drapeaux de gélatine ont fait, dimanche matin, à éclatir, la fanfare place du Bernin.

Mais, un autre facteur, invisible celui-là, a certainement joué : l'enlèvement de M. Aldo Moro, qui provoqua, depuis le 16 mars, autant d'émotion en Italie qu'au Vatican. Les *Buona Pasqua* sonnent un peu faux cette année. Et dimanche, à l'office, le malaise des Romains semblait débiter sur les étrangers présents. Fidèles ou touristes, ceux-ci n'avaient pas annulé leur voyage et étaient étonnés de voir en Italie, que Rome - décrite comme une ville en état de siège - conservait son visage habituel avec une présence policière plus que discrète.

Si les Pâques romaines étaient moins joyeuses qu'à l'ordinaire, c'est parce qu'elles ont été marquées par la mort de son pontificat, Paul VI n'avait pu participer aux manifestations de la semaine sainte, à cause d'une forte grippe. Jusqu'au dernier

L'Eglise catholique, très minoritaire et dont les relations avec le pouvoir ne sont pas des meilleures, ne semble pas concernée par cet arrangement. L'expérience est-elle destinée à intéresser au plus haut point d'autres communautés religieuses d'Europe de l'Est. En Pologne, notamment, l'Eglise catholique a fait depuis longtemps de l'accès à la radio et à la télévision l'une de ses principales revendications.

● A PEKIN, malgré l'atmosphère plus tolérante décelée lors des récentes réunions politiques, la fête de Pâques a été célébrée par les résidents étrangers et les touristes de passage. A Nan Tang, l'église du sud dédié à l'Immaculée Conception, et la seule église catholique de Chine ouverte au culte, deux à trois cents personnes ont assisté à la messe, célébrée en latin par un prêtre chinois.

● EN UNION SOVIETIQUE les catholiques ont fêté Pâques à l'église Saint-Louis de Moscou et dans les églises des Républiques baltes, tandis que les orthodoxes ne fêteront Pâques que le 30 avril.

● A TAIZE, un rassemblement européen a réuni des milliers de jeunes. A cette occasion, le Frère Roger a annoncé ses prochains séjours à l'étranger. Il ira d'abord à Bari, en Italie, à partir du 27 avril, puis à Lu, en Chine, en Afrique noire.

De notre correspondant

moment on a craint qu'il ne délie un cardinal à la messe de dimanche. Le pape est venu en personne. Il a célébré la messe, donné la bénédiction traditionnelle et souhaité de bonnes Pâques aux catholiques en dix langues différentes. On a noté néanmoins de la fatigue sur son visage et une voix rauque, enrouée, et qui a beaucoup ému les fidèles.

« La foi est l'unique issue »

Cet homme de quatre-vingt ans allait lui-même faire allusion à sa mort en disant : « Nous rassemblerons en cet instant ce qui nous reste d'énergie humaine. » Mais la suite de la phrase, prononcée sur un ton vibrant, était tout aussi significative : « Et ce qui surabonde en nous de certitudes surhumaines nous fait, croyez-moi, au-delà de vous à l'annonce qui traverse et renouvelle l'histoire du monde. »

Le pape devait dire encore : « Nous qui avons le devoir de nous dire croyants, nous devons dépasser le stade des opinions discutables, des idéologies bâties par la mentalité humaine et par la faiblesse humaine. Après, ce n'est plus à nous de décider ; c'est le droit de la parole de Dieu, même si ici-bas la connaissance que nous en avons est comme restée dans un miroir énigmatique. »

« Un jour arrivera la révélation face à face, mais pour le moment il nous faut être fidèles, avec une courageuse cohérence, à la norme de pensée et d'action qui traverse le magistère authentique de l'Eglise, mère et maîtresse, arrivée de la religion du Christ jusqu'à nous. »

« Ce fruit de la foi, fils et frères bien-aimés, doit être le fruit de notre Pâques. Il nous fait être « fermes dans la foi ». Nous devons adhérer avec une confiance totale à la parole de Dieu qui nous vient par les voies de la révélation. Nous devons en faire le centre de l'existence humaine. »

Nulle allusion directe aux graves événements que vit l'Italie et le Liban et qui ont bouleversé personnellement Paul VI. Simplement cette idée que dans « une période de douleur et d'espérance », comme l'écrit le quotidien catholique *Avvenire*, « la foi est l'unique issue ». — R. S.

M. Rocard plaide pour « une autre conduite » de l'union de la gauche

Après avoir passé le week-end de Pâques en famille, dans sa propriété d'Anthon (Loir-et-Cher), le président de la République reprend mardi 28 mars les entretiens commençés le 23 mars avec les responsables d'une quinzaine d'organisations politiques, syndicales et professionnelles, qui doivent s'achever jeudi 30 mars.

Mardi, M. Giscard d'Estaing s'entretenait successivement avec MM. Jacques Chirac, président du R.P.R. (à 10 heures) ; Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A. (à 11 h. 30) et François Mitterrand.

Le premier secrétaire du P.S., dont l'audience est fixée à 17 h. 30, a reçu, lundi, dans la « Nonval Observateur », l'appui renouvelé de l'un des membres du secrétariat national de son parti, M. Michel Rocard, qui se prononce pour une « capacité d'expression autonome » des socialistes hors d'un « document programmatique détaillé ».

Un autre membre du secrétariat, M. Jean Popperen, attire l'attention, dans le bulletin « Synthèse flash », sur les risques que font courir au P.S. ceux qui se désolidarisent publiquement des décisions de la direction.

Dans un entretien publié lundi 27 mars par le *Nonval Observateur*, M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., affirme que M. François Mitterrand demeure « l'indispensable fédérateur » du parti socialiste. « Tant qu'il portera l'espérance, le P.S. sera indissoluble », dit-il, mon engagement est de lui servir tout entier. » Puis il évoque en ces termes l'échec de la gauche aux élections législatives :

« Je maintiens que si le parti communiste avait accepté les conditions de l'union, les conditions qu'il a approuvées, sans même les discuter, le 13 mars, le scénario était possible. Les responsables du P.S. sont donc responsables. »

« Il ne doit pas faire bon aujourd'hui être un militant communiste dans les ateliers ou dans les bureaux, car il lui faut répondre à bien des questions :

- « Pourquoi avoir, pendant six mois, attaqué durement les socialistes de la droite ?
- « Pourquoi avoir parlé de ministres communistes avant de créer les conditions pour qu'il y en ait ?
- « Pourquoi s'être impatienté sur le S.M.I.C. et avoir exigé des centaines de nationalisations si c'était pour en arriver à une situation où le S.M.I.C. restera autour de 1750 F ?
- « La durée de la campagne électorale du parti communiste ne se comprend pas sans référence à cette exigence vitale pour lui : assurer le maintien de son hébergement actuel et de son statut de mouvement ouvrier. Et cela même au prix d'une démission de l'ensemble des travailleurs. Il vient de le prouver. »

« Le P.C. mettra des années à payer... »

Selon M. Rocard, les socialistes ont eu tort de « laisser le programme commun en proie à une plate-forme revendicative », mais il ne s'agit pas pour eux de « rechercher une autre stratégie ».

Il affirme : « Ce n'est pas d'une autre stratégie qu'il s'agit, mais d'une autre conduite de l'union de la gauche. Le parti communiste doit se réduire à une plate-forme revendicative, mais il ne s'agit pas pour eux de « rechercher une autre stratégie ».

« Mais le « positif » de la réponse ne sera donné par le parti socialiste que s'il se montre solidaire dans l'appréciation de la responsabilité historique qui incombe au P.C. Certains dirigeants du C.E.R.E.S., à l'initiative de l'immense majorité des socialistes, semblent évidemment ne pas le comprendre et s'obstinent à vouloir rompre le P.C.P. et leur propre parti dos à dos, en même temps qu'à vouloir rejeter le congrès de Nantes. En opposant à la résolution du bureau exécutif une demande de réunion prochaine du congrès national et en désapprouvant devant la presse les décisions que la direction du parti socialiste prendra, ces dirigeants du C.E.R.E.S. n'ont ni le P.S. ni la stratégie unitaire. »

MEURTHE-ET-MOSELLE. — La fédération du parti socialiste a donné l'information publiée dans le *Monde* du 25 mars, sur la loi d'une députation de l'Association Press, et selon laquelle M. Yvon Tandon, candidat du P.S. dans la première circonscription, renonçait à déposer un recours contre la réélection, à une majorité de vingt-deux voix, de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. La fédération socialiste précise que la décision qu'elle doit prendre à ce sujet sera arrêtée le 29 mars.

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DU F.L.N.C.

« Nous voulons amener l'Etat français à reconnaître le fait national Corse »

De notre correspondant

des policiers. Mais M. Léo Betteil, ayant laissé sa voiture au garage, il devait être vite identifié. « Plutôt que de me donner le ridicule de nier l'évidence, dit-il, j'ai ordonné, en accord avec mes frères de combat, d'assumer ostensiblement mon acte. » Ancien secrétaire général de la Concellia di studenti Corsi, il appartenait également à l'ARC des frères Simoni. « J'avais trouvé dans ce mouvement les structures légales susceptibles de contribuer à l'émancipation du peuple corse. »

M. Betteil confirme les accusations de la police : « J'ai participé à commandos qui occupent la cave Depollita d'Aléria. » Son analyse est celle du F.L.N.C. tout entier qui, sans vouloir s'opposer aux autonomistes « légaux », les mal cependant en cause : « Aléria n'était pas une vulgaire affaire de viesses. Les militants de l'ex-ARC n'ont pas fait Aléria pour uniquement dénoncer la collusion de l'administration coloniale avec les colons escrocs. En fait, Aléria se voulait la première étape de la lutte de libération nationale, mais elle a été dénatée par un ou deux leaders qui n'ont pas voulu assumer, qui n'ont pas osé donner à la lutte sa véritable dimension nationale. Le procès a été celui de la conciliation, le contournement de ce manque de volonté d'assumer. Cette dénaturation a été assumée par les dirigeants d'Aléria choisis par les colons et héritiers spirituels de l'ARC (A.P.C., puis U.P.C.). Cette politique de conciliation, les patriotes l'ont dénoncée depuis longtemps. »

Le docteur Edmond Simonioli, lui-même, est à peine épargné : « C'est un grand patriote corse, il a joué un rôle historique indéniable. Nous la respectons, mais il est dépassé

A Tokyo

LE DOLLAR EST A SON NIVEAU LE PLUS BAS DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le dollar a été l'objet de nouvelles attaques, le 10 et 11 mars, sur le marché des changes de Tokyo, où la pression de ventes, il est tombé à 225,30 yens, son plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale. Les interventions massives de la Banque du Japon, qui d'après les cambistes, se serait portée acquiescent d'un peu plus de la moitié des dollars présents (200 millions yens 200 millions) se sont révélées insuffisantes. Depuis le début du mois de mars l'institut d'émission a ainsi racheté 32 milliards de dollars, sans parvenir vraiment à freiner la chute de la devise américaine.

A vrai dire, personne ne s'est plaint, ni les milieux financiers européens, ni l'on estime que le yen a pris du retard dans la course à la hausse menée par le deutschemark et le franc suisse par rapport au dollar, ni outre-Atlantique.

Le ministère des finances japonais n'exclut pas lui-même de voir prochainement le dollar se stabiliser autour de 228 yens.

Nouvelle agence de publicité

EUROJUNIOR EST NÉE D'UN CONCOURS

Eurojunior est une nouvelle agence de publicité. Son originalité est d'avoir été créée à l'issue d'un concours organisé à l'initiative de la filiale spécialisée du groupe Havas. Ce concours a été gagné par huit jeunes publicitaires, sélectionnés parmi six cent trente-cinq candidats recrutés sur petites annonces, qui ont eu à préparer un dossier publicitaire sur « Le tourisme à la ferme ». Eurocom fournit gratuitement aux huit gagnants « tout ce qui constitue une agence » : des locaux aux salaires en passant par les timbres. Ils recevront tous le même salaire (3 500 francs par mois) pendant deux mois, s'ils en ont besoin, une assistance technique « de la maison-mère ». A eux de montrer qu'ils sont des chefs d'entreprise, de conquérir leurs propres clients, de se faire les dents (...).

Quant aux candidats malheureux, un certain nombre d'entre eux ont reçu des filiales du groupe Eurocom (une vingtaine de sociétés en France) des offres d'emploi : une centaine en tout.

Un week-end de violence

Le week-end pascal a été marqué en Haute-Corse par divers actes de violence. Dans la soirée du 25 mars, M. André Dellamonica, conseiller municipal de Cagnano, a essuyé un tir de gros calibre alors que, roulant en direction du cap Corse, il était déposé par un véhicule occupé par trois hommes. Dans la nuit de samedi à dimanche, un dancing de Celucuccia appartenant à M. Cyprien Ghivinioli a été entièrement détruit par l'explosion d'une charge de plastique. Les dégâts sont estimés à 400 000 francs. Enfin, au cours de cette même nuit, un transformateur appartenant à la SOMIVAC, et installé dans une cabine E.D.F. du barrage d'Alesani, a subi le même sort, tandis qu'un véhicule appartenant à M. Emmanuel Simonioli, un retraité de Corte, était incendié.

TONY GRAZIANI

OFFREZ-VOUS

La plus belle villa, le plus bel appartement

« PROMOTION MOZART » OFFICE de la CONSTRUCTION

dans l'un des points de vente de la

Place Mozart, NICE (angle Drouot-Duranton)

19, avenue Auber, NICE (près parking Mozart)

19 bis, avenue Auber, NICE (angle Clemenceau-Auber)

Tel. 87-69-70 + 31. et Mme DIB

SONY
VIDÉOCASSETTE COULEUR et cassettes
KODAK (multicassettes) intelligemment
téléphonées à NIDOLE 7.70.98.25

Camera 7
VIDEO
SONY

7 et 10 rue La Fayette 75009 PARIS

A B C D E F G H

Vive la République

M. Rocard
OU TROIS

LE DEUXIEME M

Chicago
dans un
M. Andrew
permanence
de l'ONT
Jean-Jacques
servant PUM
Sera l'homme
pour repa
cité à une
de cette dé
dans son
l'offre milit
de quatorz

Avec la
qui se trans
d'humour
dans son
rythme lent
cette. Avec
construite
le chant de
lacta. Not
sans doute

VO

La fédération du parti socialiste a donné l'information publiée dans le *Monde* du 25 mars, sur la loi d'une députation de l'Association Press, et selon laquelle M. Yvon Tandon, candidat du P.S. dans la première circonscription, renonçait à déposer un recours contre la réélection, à une majorité de vingt-deux voix, de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. La fédération socialiste précise que la décision qu'elle doit prendre à ce sujet sera arrêtée le 29 mars.

Le mardi noir en Bretagne
UN RAPPORT
LES INSUFFISANCES
DES MOYENS DE LUTTE